Huitième Législature

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2022

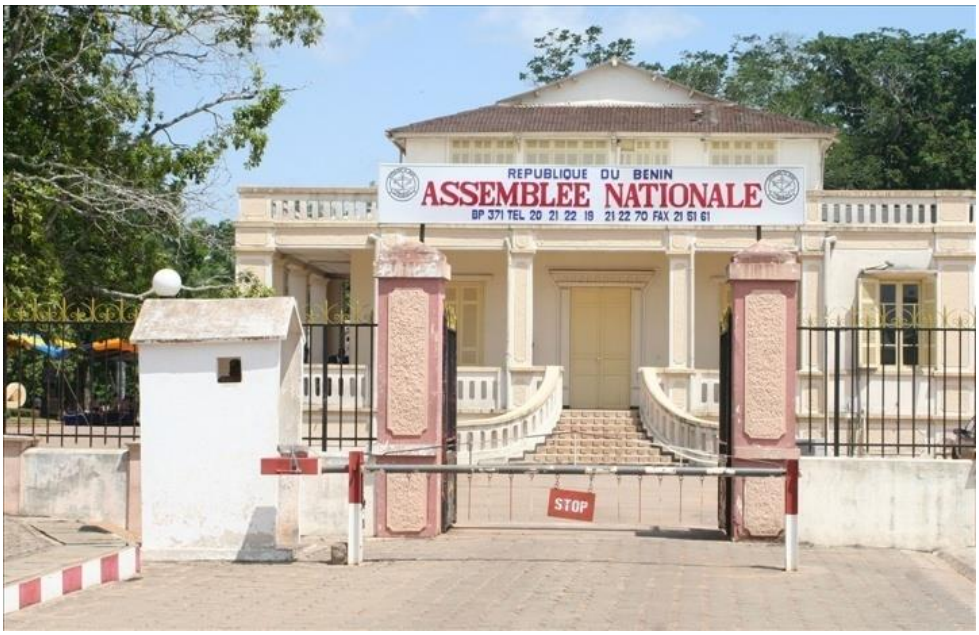

RAPPORT D'ACTIVITES DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

(PERIODE DU 1ER OCTOBRE 2021 AU 31 MARS 2022)

© Avril 2022

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3
I- LES ACTIVITES MENEES AU PLAN INTERNE 5
A- LES ACTIVITES PARLEMENTAIRES 5
1- La participation des députés aux travaux 5
1.1- La Participation aux réunions du Bureau 5
1.2 – La participation aux réunions de la Conférence des 6
présidents 6
1.3- La participation aux travaux en commission 6
1.4- La participation aux séances plénières 7
2- Le travail législatif 7
2.1- Les travaux au sein des commissions permanentes 7
2.2- Les travaux en séances plénières 11
2.3- Les lois votées 11
2.4- L'examen des décrets de ratification de conventions de financement 14
3- Le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale 14
3.1- Les questions écrites 15
3.2- Les questions orales 15
3.3- Les questions d'actualité 16
3.4- Les commissions parlementaires d'information, d'enquête et de contrôle 16
3.5- L'interpellation du gouvernement 17
4- La production des comptes rendus 17
4.1- Le compte rendu sommaire des séances plénières 17
4.2- Les comptes rendus intégraux des débats parlementaires 17
5- Les autres activités du parlement 18
5.1- Les activités de coopération 19
B- LES ACTIVITES D'ADMINISTRATION ET DE GESTION DU PARLEMENT 20
1- La gestion des ressources humaines 20
1.1- La gestion des carrières et des avantages accordés au personnel administratif 20
1.2- La gestion administrative du personnel parlementaire 21
1.3- Le renforcement des capacités des députés et du personnel administratif 22
1.4- La couverture sanitaire des députés et du personnel administratif 22
1.5- La prise en charge sanitaire à l'interne des députés et du personnel parlementaire ... 23
2- La gestion des ressources financières, comptable et du matériel 24
2.1- La gestion des ressources financières 24

2.2- La gestion comptable 26
2.3- La gestion du matériel et des immeubles 27
3- La gestion des marchés publics 29
4- La gestion de l'information, de la communication et de la documentation 31
4.1- La gestion de l'information et de la communication 31
4.2- La gestion de l'informatique 32
4.3- La gestion documentaire 33
5- les activités des structures rattachées 33
II- LES ACTIVITES MENEES AU PLAN EXTERNE 36
A- LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE 36
1- Les visites d'amitié et de travail 36
2- La participation des députés aux rencontres virtuelles 36
B- LES MISSIONS A L'ETRANGER 36
1- Les missions à l'étranger du Président de l'Assemblée nationale 36
2- Les missions des autres députés 37
III- LES ACTIVITES DU CABINET DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE 37
A- LES AUDIENCES 37
1- Les personnalités reçues 37
1.1- Personnalités nationales 37
1.2- personnalités étrangères 37
2- Les préoccupations exprimées 37
2.1- Préoccupations exprimées par les nationaux 37
2.2- Préoccupations exprimées par les étrangers 38
B- LES AUTRES ACTIVITES DU CABINET DU PRESIDENT 39
1- Les activités menées par le groupe de sécurité 39
2- Les activités de la cellule d'audit interne 40
3- Le Projet Télévision HEMICYCLE 41
IV- DIFFICULTES ET PERSPECTIVES 43
A- DIFFICULTES 43
1- Difficultés liées au manque d'outils et de matériels de travail 43
2- Difficultés liées à l'informatisation insuffisante des services de l'Assemblée nationale 43
B- PERSPECTIVES 44
CONCLUSION 45
ANNEXES 46

INTRODUCTION

Chers collègues,

Notre législature tire inexorablement vers la fin. C'est avec un plaisir renouvelé que je me fais l'agréable devoir de vous présenter pour la sixième fois consécutive le rapport des activités menées à l'Assemblée nationale, fruits de nos efforts communs.

Comme j'ai coutume de le dire, le rapport d'activités du Président de l'Assemblée nationale est un peu le nôtre à tous.

En effet, les dispositions de l'article 21 du Règlement intérieur prescrivent que « le Président de l'Assemblée nationale doit rendre compte à l'Assemblée nationale de ses activités, de sa gestion et lui fournir toutes explications qui lui seront demandées par les députés.

A cet effet, le Président doit au début de chaque session ordinaire, présenter un rapport sur ses activités et sa gestion […] ».

C'est dans le strict respect de cette exigence que nous sommes réunis en séance plénière ce jour.

Il convient de faire observer que le présent rapport couvre la période allant du 1er octobre 2021 au 31 mars 2022.

Le plaisir que je ressens chaque fois qu'il m'échoit l'honneur de cette charge est d'autant plus grand que votre sens élevé des responsabilités et du devoir, votre fibre patriotique et votre soutien de tous les instants ne m'ont jamais fait défaut.

Je vous remercie très sincèrement et voudrais vous rappeler comme d'habitude, le contexte qui a caractérisé la période de référence du présent rapport.

Cette période disais-je, est marquée par une relative accalmie de la pandémie de la Covid-19 au plan mondial. Je m'en réjouis tout particulièrement car notre pays retrouve progressivement sa quiétude dans sa marche quotidienne vers le développement.

C’est ici l’occasion de remercier la communauté internationale et en particulier le Gouvernement de notre pays pour les efforts engagés pour que son éradication soit couronnée de succès.

Cependant, nous ne devons pas baisser les bras, nous devons continuer d’observer toutes les mesures et règles édictées afin que la pandémie de la Covid-19 soit complètement éradiquée de la planète.

J'encourage les membres du comité que j’ai mis sur pied pour combattre ce fléau, à ne lâcher sur aucun détail et à persévérer dans son élan de rigueur.

Comme vous le savez, les vastes et judicieuses réformes que nous avons engagées au niveau de l'Assemblée nationale dès le début de notre mandat se poursuivent inexorablement. En son temps, j'ai réaffirmé à maintes occasions que ces réformes étaient bien nécessaires si nous voulons vraiment donner à notre parlement, ses lettres de noblesse et en faire une institution moderne avec toutes les commodités requises. Les faits ne m'ont pas démenti.

Aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir de savoir que les fruits de ces réformes sont déjà perceptibles comme l’illustrent l’amélioration du fonctionnement de notre parlement et le contenu des pages à suivre.

Le présent rapport s'articule autour des deux grands axes ci-après :

- les activités menées au plan interne et
- les activités menées au plan externe.

I- LES ACTIVITES MENEES AU PLAN INTERNE

Elles sont essentiellement de deux ordres :

- les activités parlementaires proprement dites et
- les activités d'administration et de gestion du parlement.

A- LES ACTIVITES PARLEMENTAIRES

1- La participation des députés aux travaux

1.1- La Participation aux réunions du Bureau

Au cours de la période sous revue, les membres du Bureau se sont réunis trois (03) fois comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau n° 1 : Participation des membres du Bureau aux réunions du Bureau

Périodes	Réunions du Bureau	
	Nombre de séances	**Taux de participation (%)**
Octobre	-	-
Novembre	02	92,86
Décembre	-	-
Janvier	-	-
Février	-	-
Mars	01	100
TOTAL	**03**	**95,24**

Le taux moyen de participation des membres du Bureau par réunion est de 95,24 %.

1.2 – La participation aux réunions de la Conférence des présidents

Au cours de la période sous revue, les membres de la Conférence des présidents se sont réunis cinq (05) fois comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau n° 2 : Participation des membres de la Conférence des présidents aux réunions de la Conférence des présidents

Périodes	Réunions de la Conférence des présidents	
	Nombre de séances	**Taux de participation (%)**
Octobre	-	-
Novembre	02	78,57
Décembre	01	85,71
Janvier	01	100
Février	-	-
Mars	01	71,42
TOTAL	**05**	**82,73**

Le taux moyen de participation des membres de la Conférence des présidents par réunion est de 82,73 %.

1.3- La participation aux travaux en commission

Le tableau en annexe II présente le point de présence des députés aux travaux en commission. D'une façon générale, la participation des députés à ces travaux affiche un taux moyen de 69,00% par

séance. Ce taux est en légère hausse par rapport au semestre précédent dont le taux était de 66,11 %.

Il faut toutefois faire remarquer que le taux de participation des députés varie d'une commission à une autre.

1.4- La participation aux séances plénières

Au cours de la période de référence, dix-huit (18) séances plénières ont été tenues.

Le point de présence des députés à ces séances figure à l'annexe I.

Le taux moyen de participation des députés aux séances plénières est de 74,82 % par séance.

Ce taux est légèrement en baisse de 4,7 points par rapport à la période précédente qui affichait un taux moyen de 79,52 % par séance.

On relève également que :

- treize (13) députés ont un taux de participation de 100 % ;
- soixante-huit (68) députés ont un taux de participation supérieur à 50 % ;
- treize (13) députés ont un taux de participation inférieur ou égal à 50 %.

2- Le travail législatif

Conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de son Règlement intérieur, l'Assemblée nationale a tenu plusieurs séances. Lesdites séances se sont déroulées tant en commission qu'en plénière.

2.1- Les travaux au sein des commissions permanentes

Au cours de la période de référence, les commissions permanentes se sont réunies et ont étudié plusieurs dossiers. Le tableau ci-dessous fait le point des dossiers affectés et étudiés par chacune des commissions durant cette période.

Tableau n° 3 : Point de l'étude des dossiers par les commissions permanentes

SITUATION DES DOSSIERS / COMMISSIONS	NOMBRE DE DOSSIERS			NOMBRE DE SEANCES (pour étude des dossiers au fond)	OBSERVATIONS
	AFFECTES A LA COMMISSION		TRAITES PENDANT LA PERIODE DE REFERENCE		
	Au fond	Pour avis	Au fond		
Commission des lois, de l'administration et des droits de l'homme (C1)	42	06	06	17	-vingt-huit (28) dossiers sont des pétitions ; -un rapport déposé dont l'examen en séance plénière a été programmé puis reporté (désignation du remplaçant du député défunt Jean-Pierre BABATOUNDE à la CBDH)
Commission des finances et des échanges (C2)	33	07	05 (dont 2 décrets de ratification)	12*	Vingt-sept (27) des dossiers affectés sont des décrets de ratification de conventions de financement (art. 145 al. 2 de la Constitution)
Commission du plan, de l'équipement et de la production (C3)	08	09	02	06	- cinq (05) dossiers sont des décrets de ratification de conventions de financement - les rapports relatifs aux deux dossiers traités sont attendus

Commission de l'éducation, de la culture, de l'emploi et des affaires sociales (C4)	08	00	02	06	Six (06) des dossiers affectés sont des décrets de ratification de conventions de financement
Commission des relations extérieures, de la coopération au développement, de la défense et de la sécurité (C5)	00	05	00	00	-
TOTAL	**91**	**27**	15	41	-

* non compris les séances consacrées aux travaux budgétaires

La deuxième session ordinaire de l'année étant prioritairement consacrée à l'examen et à l'adoption du projet de loi de finances, outre les dossiers ordinaires relatés par le tableau ci-dessus, les commissions permanentes ont accordé aux travaux budgétaires une part substantielle de leur temps de séance. Ainsi, chacun des deux groupes composant la « commission budgétaire » mise en place à cet effet, a consacré vingt-neuf (29) séances à l'étude des dossiers relatifs au budget.

Les deux graphiques ci-après indiquent le nombre total de dossiers inscrits au rôle de chaque commission permanente, avec des détails sur la nature des différents dossiers, selon qu'il s'agit de projets de loi, de propositions de loi ou de résolution, de pétitions ou encore de décrets de ratification d'accords de financement.

Au total quatre-vingt-onze (91) dossiers sont inscrits au rôle des commissions permanentes, au fond. De ces dossiers, vingt-cinq (25) portent sur des projets de loi et des propositions de loi ou de résolution, trente-huit (38) concernent des décrets de ratification de conventions de financement et vingt-huit (28) sont des pétitions.

En somme, quinze (15) dossiers ont été étudiés en commission. Le second graphique indique pour chaque commission, le nombre de dossiers traités au fond et le nombre total de séances tenues au cours de la période.

Graphique n°1

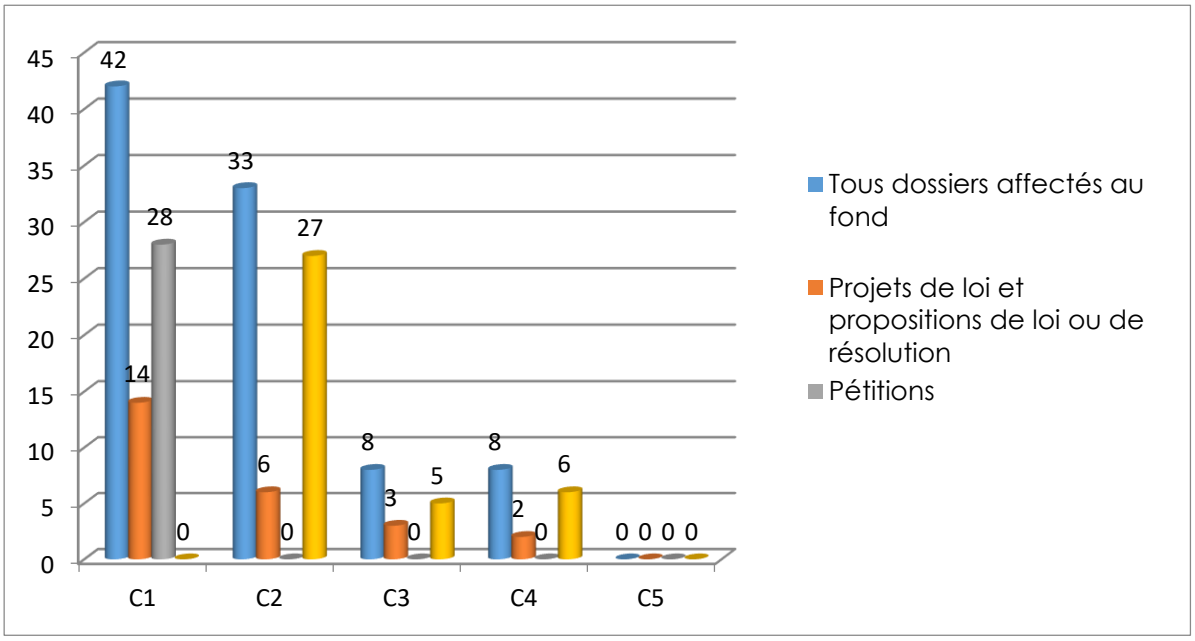

Graphique n°2

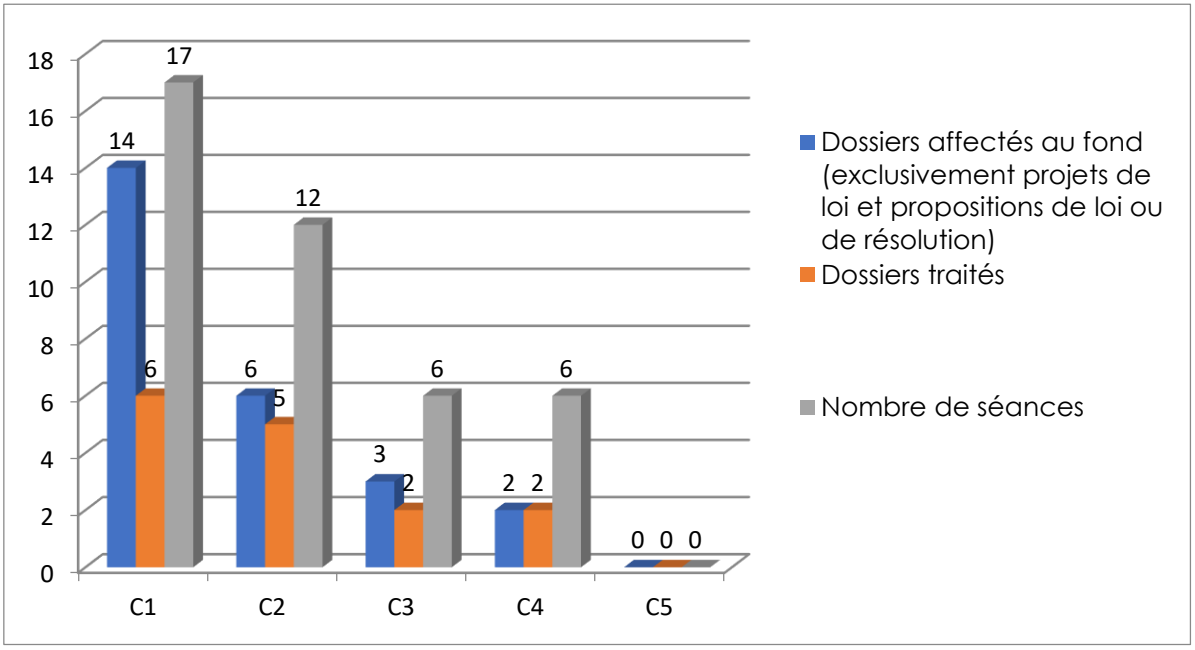

2.2- Les travaux en séances plénières

Au cours de la période sous revue, l'Assemblée nationale a tenu dix-huit (18) séances plénières qui se répartissent ainsi qu'il suit :

Tableau n°4 : Répartition des séances plénières tenues par session au cours de la période de référence

NATURE DE LA SESSION	PERIODE	NOMBRE DE SEANCES
Troisième session extraordinaire de l'année 2021(SE3-2021)	07 au 21 octobre 2021	05
Deuxième session ordinaire de l'année 2021(SO2-2021)	26 octobre 2021 au 25 janvier 2022	13
TOTAL	**07 octobre 2021 au 25 janvier 2022**	**18**

La période sous revue a connu deux (02) sessions : une (01) session extraordinaire (la troisième de l'année 2021) et une (01) session ordinaire (la deuxième de la même année).

2.3- Les lois votées

Au cours de la période allant du 1er octobre 2021 au 31 mars 2022, l'Assemblée nationale a adopté plusieurs textes législatifs qui peuvent être regroupés en trois (3) catégories, à savoir :

- deux (2) lois de finances dont une rectificative ;
- huit (8) lois ordinaires ;
- deux (2) lois portant autorisation de ratification.

2.3.1- Les lois de finances

Conformément aux dispositions de l'article 109 de la Constitution et de l'article 94 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale, la deuxième session ordinaire de l'année a été consacrée en priorité à l'étude et à l'examen du projet de loi de finances pour la gestion 2022.

Il convient de préciser que cette loi de finances, adoptée par l'Assemblée nationale, le 9 décembre 2021 sous le numéro 2021-16, s'équilibre en ressources et en charges à la somme de deux mille cinq cent quarante et un milliards deux cent trois millions (**2 541 203 000 000**) de FCFA.

L'examen de la loi de finances pour la gestion 2022 a été précédé par le vote, le 19 octobre 2021, de la loi n° 2021-10 portant loi de finances rectificative pour la gestion 2021, arrêtée à la somme de deux mille neuf cent quatre-vingt-cinq milliards quarante-six millions (**2 985 046 000 000**) de FCFA contre celle de deux mille quatre cent cinquante-deux milliards cent quatre-vingt-douze millions (**2 452 192 000 000**) de FCFA initialement adoptée.

2.3.2 – Les lois ordinaires

Au cours de la période de référence, les lois ordinaires ci-après ont été adoptées. Il s'agit de :

1- la loi n° 2021-09 portant protection du patrimoine culturel en République du Bénin (adoptée le 14 octobre 2021) ;

2- la loi n° 2021-11 portant mesures spéciales de répression des infractions commises à raison du sexe des personnes et de protection de la femme en République du Bénin (adoptée le 20 octobre 2021) ;

3- la loi n° 2021-12 portant modification de la loi n° 2003-04 du 03 mars 2003 relative à la santé sexuelle et à la reproduction (adoptée le 20 octobre 2021) ;

4- la loi n° 2021-13 portant modification de la loi n° 2002-07 du 24 août 2004 portant code des personnes et de la famille (adoptée le 21 octobre 2021) ;

5- la loi n° 2021-14 portant code de l'administration territoriale (adoptée le 21 octobre 2021) ;

6- la loi n° 2021-15 portant code général des impôts en République du Bénin (adoptée le 08 décembre 2021) ;

7- la loi n° 2022-01 portant loi-cadre sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels en République du Bénin (adoptée le 11 janvier 2022) ;

8- la loi n° 2022-04 portant hygiène publique en République du Bénin (adoptée le 20 janvier 2022).

2.3.3- Les autorisations de ratification

Au cours de la période visée, l'Assemblée nationale a aussi autorisé le président de la République à ratifier deux (02) instruments internationaux à travers les deux (02) lois ci-après :

1- loi n° 2022-02 portant autorisation de ratification de la Convention portant création de l'Alliance mondiale des Terres Arides (adoptée le 11 janvier 2022) ;

2- loi n° 2022-03 portant autorisation de ratification de la Convention signée à Marrakech, le 25 mars 2019, entre la République du Bénin et le Royaume du Maroc, en vue d'éviter la double imposition, de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et d'établir les règles d'assistance réciproque (adoptée le 12 janvier 2022).

2.4- L'examen des décrets de ratification de conventions de financement

Il convient de rappeler que conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article 145 de la Constitution, « les conventions de financement soumises à ratification, sont ratifiées par le président de la République qui rend compte à l'Assemblée nationale dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours ».

Au regard de ces dispositions, le président de la République a transmis à l'Assemblée nationale au cours de la période de référence, douze (12) décrets relatifs aux accords de crédits, de financement et de prêt. Le point de ces différents accords est consigné dans le tableau figurant en annexe III.

Parmi les décrets en instance de discussion, l'Assemblée nationale a examiné au cours de la séance plénière du 12 janvier 2022, celui portant ratification de l'accord de prêt signé à Lomé, le 15 avril 2020 entre la République du Bénin et la Banque ouest africaine de développement (BOAD) relatif au financement du projet de viabilisation du site et de construction de 3035 logements sociaux et économiques dans certaines communes. A la suite du débat général, la plénière a pris acte dudit décret.

D'autres décrets sont en étude au sein des différentes commissions saisies.

C'est le lieu de remercier et de féliciter chaleureusement tous mes collègues députés, pour l'endurance et les efforts dont ils ont fait montre quotidiennement dans l'accomplissement de leur devoir constitutionnel et républicain.

3- Le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale

Au sens des dispositions des articles 79 alinéa 2 et 113 de la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que révisée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019, l'Assemblée nationale contrôle également l'action du gouvernement qui est tenu de lui fournir toutes explications sur sa gestion et sur ses activités.

Ce contrôle s'effectue entre autres par les moyens individuels que sont les questions écrites, les questions orales et les questions d'actualité que les députés adressent au gouvernement ou à l'un de ses membres, que par les moyens collectifs que sont l'interpellation et la résolution tendant à la mise en place d'une commission parlementaire d'information, d'enquête et de contrôle.

3.1- Les questions écrites

Au cours de la période de référence, l'Assemblée nationale a reçu trois questions écrites posées par le député Rachidi GBADAMASSI relatives à la situation sécuritaire des Béninois résidant en Ukraine, à l'inondation à Parakou, suite aux travaux d'asphaltage, de la nouvelle route qui mène du marché du quartier Zongo au carrefour Amawignon et au comportement d'un agent de santé au centre hospitalier universitaire de Parakou.

Il me plait de rappeler par ailleurs, qu'une question écrite du député Rachidi GBADAMASSI, en date du 16 avril 2020, qui porte sur les conditions de vie et de travail des fonctionnaires de la police républicaine, depuis le 28 avril 2020, est restée à ce jour sans réponse, malgré la relance faite par l'Assemblée nationale à l'endroit du gouvernement depuis le 9 octobre 2020.

3.2- Les questions orales

L'Assemblée nationale n'a pas examiné de question orale au cours de la période de référence. Elle a par contre enregistré neuf (9) questions orales avec débat qui n'ont pas encore été examinées et qui ont été posées par les députés Dakpè SOSSOU, Patrice NOBIME AGBODRANFO et Rachidi GBADAMASSI. Ces questions sont relatives :

- au point d'exécution des différents projets du Millenium Challenge Account Bénin II ;
- au programme de construction de logements économiques et sociaux initié par le gouvernement ;

- à la gestion de la diplomatie à l'ère de la nouvelle carte diplomatique définie par le gouvernement de la République du Bénin ;
- aux menaces sécuritaires et à la porosité des frontières béninoises ;
- à la récurrence des chavirements de barques transportant des commerçants de Porto-Novo vers le Nigeria ;
- à l'annonce de la disparition du franc CFA au profit de la monnaie ECO ;
- à la couverture intégrale du territoire national par les réseaux GSM ;
- à l'interprétation faite de l'article 273 de la loi n° 2021-15 du 23 décembre 2021 portant code général des impôts de la République du Bénin par l'opérateur de téléphonie mobile MTN ;
- à l'inondation à Parakou suite aux travaux d'asphaltage de la nouvelle route qui mène du marché du quartier Zongo pour le carrefour Amawignon.

3.3- Les questions d'actualité

Au cours de la même période, l'Assemblée nationale a enregistré deux (2) questions d'actualité posées par les députés Dakpè SOSSOU et Patrice NOBIME AGBODRANFO relatives à la vindicte populaire dans le nord du Bénin, notamment à Parakou et à Banikoara et à l'interdiction, par un arrêté préfectoral, aux taxis minibus, de circuler dans la ville de Cotonou. Ces deux (2) questions n'ont pas encore été examinées.

3.4- Les commissions parlementaires d'information, d'enquête et de contrôle

L'Assemblée nationale n'a mis en place, au cours de la période de référence, aucune commission parlementaire d'information, d'enquête ou de contrôle. Mais elle a examiné au cours de sa séance plénière du mardi, 18 janvier 2022, le rapport de la mission de contrôle de la gestion comptable et financière du Conseil

national des chargeurs du Bénin (CNCB) au titre de l'exercice 2020. A l'issue de l'examen dudit rapport, les députés ont unanimement recommandé sa transmission au gouvernement, en vue de son exploitation par le liquidateur du CNCB.

3.5- L'interpellation du gouvernement

L'Assemblée nationale n'a enregistré aucune demande d'interpellation du gouvernement au cours de la période de référence.

4- La production des comptes rendus

Conformément aux dispositions de l'article 47 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale en date du 6 juin 1995, modifié par la Résolution n° 2020-01 du 14 juillet 2020, deux (2) sortes de comptes rendus sont établis afin de permettre à chaque citoyen de prendre connaissance des travaux parlementaires : le compte rendu sommaire des séances plénières et le compte rendu intégral des débats parlementaires.

4.1- Le compte rendu sommaire des séances plénières

Comme rappelé ci-dessus, l'Assemblée nationale a tenu au cours de la période de référence, dix-huit (18) séances plénières dont cinq (5) au cours de la troisième session extraordinaire de l'année 2021, (du 7 au 21 octobre 2021) et treize (13) pour le compte de la deuxième session ordinaire de l'année 2021 (du 26 octobre 2021 au 25 janvier 2022). Les comptes rendus sommaires de toutes ces séances plénières ont été adoptés et sont archivés. L'édition du Recueil de ces différents comptes rendus est en cours.

4.2- Les comptes rendus intégraux des débats parlementaires

Les comptes rendus intégraux des débats parlementaires tenus au cours de cette même période ont été établis et envoyés par courrier électronique à chaque député. Les secrétaires parlementaires ainsi que les présidents de groupes parlementaires ont reçu copies de ces comptes rendus intégraux. L'édition du Journal des débats parlementaires est également en cours.

5- Les autres activités du parlement

L'Assemblée nationale a mené plusieurs activités au cours de la période sous revue. Au nombre de celles-ci, figurent :

1- le remembrement du Bureau de l'Assemblée nationale, notamment l'élection du deuxième Questeur (le 07 octobre 2021) ;

2- l'examen et l'adoption du rapport d'activités du Président de l'Assemblée nationale couvrant la période du 1er avril au 30 septembre 2021 (le 02 novembre 2021) ;

3- la désignation du député Nassirou BAKO ARIFARI au parlement de la CEDEAO en remplacement du député Nazaire SADO démissionnaire (le 16 décembre 2021) ;

4- la désignation du député Thomas Tchroropa YOMBO au Parlement panafricain en remplacement du député Boundja Jacques YEMPABOU démissionnaire (le 16 décembre 2021) ;

5- la présentation du rapport bisannuel (2020-2021) sur l'état des droits de l'Homme au Bénin par la Commission béninoise des droits de l'Homme (le 21 décembre 2021) ;

6- la communication sur la situation des droits de l'homme des parlementaires (le 21 décembre 2021) ;

7- le message du président de la République sur l'état de la Nation conformément aux dispositions de l'article 72 de la Constitution (le 29 décembre 2021) ;

8- la cérémonie de présentation des vœux, d'hommage aux fonctionnaires admis à faire valoir leurs droits à la retraite et de décoration du président de l'Assemblée nationale et des députés (le 14 janvier 2022) ;

9- la désignation du député Abdel Kader GBADAMASSI à la Haute Cour de Justice en remplacement du député Adam BAGOUDOU ZAKARI, démissionnaire (le 25 janvier 2022).

Chers collègues, malgré le contexte sanitaire toujours marqué par la pandémie de la Covid-19, nous pouvons nous réjouir d'avoir accompli notre mission avec l'espoir de nous consacrer entièrement à notre mission constitutionnelle jusqu'à la fin de la législature.

5.1- Les activités de coopération

5.1.1- Les activités des réseaux

La coopération technique que l'Assemblée nationale entretient avec ses partenaires a permis d'organiser les activités ci-après :

- l'activité dénommée « Les députés à la découverte des activités de l'ABPF » dans les départements du Couffo, du Zou, des Collines et du Plateau, du 24 au 29 novembre 2021 ;

- l'atelier de vulgarisation de l'étude régionale de l'UIP sur le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes dans les parlements d'Afrique, Porto-Novo, le 21 décembre 2021 ;

- l'atelier d'échange avec les députés sur la perception des conflits et les mécanismes de leur gestion dans les communes frontalières du Bénin, à Dassa-Zoumè du 28 au 30 mars 2022 et à Grand-Popo, du 31 mars au 2 avril 2022.

5.1.2- Les activités avec les organisations interparlementaires

La participation de notre Assemblée a été active et appréciée au cours de la période de référence. C'est ainsi qu'au cours de la 5ème conférence du Réseau des Parlementaires Africains Membres de Commissions Défense et Sécurité (REPAM-CDS) qui s'est tenue à Abuja du 27 au 30 octobre 2021, l'honorable Rachidi GBADAMASSI a été élu 1er vice-président dudit réseau.

Au cours de la 1ère session ordinaire du Comité interparlementaire de l'UEMOA (CIP-UEMOA) qui s'est déroulée à Lomé (TOGO) du 14

au 23 mars 2022, l'honorable Lucien HOUNGNIBO a été désigné Président par intérim dudit Comité. Il sera installé en qualité de Président du CIP-UEMOA lors de la 31ème session extraordinaire du CIP-UEMOA à Dakar du 24 au 30 avril 2022.

Le 14 mars 2022, l'honorable Benoît DEGLA a été admis membre du Réseau Africain du Secteur de la Sécurité sur étude de dossier en sa qualité d'expert.

Chers Collègues, en votre nom et en mon nom personnel, je voudrais présenter mes vives félicitations aux Honorables Députés ainsi promus et leur manifester notre soutien pour la réussite de leurs missions respectives.

5.1.3- Les activités du Parlement des jeunes du Bénin

La session ordinaire unique du parlement des jeunes de l'année 2021 a été organisée, les 30 et 31 octobre 2021au palais des Gouverneurs à Porto-Novo.

B- LES ACTIVITES D'ADMINISTRATION ET DE GESTION DU PARLEMENT

Les activités d'administration et de gestion de l'Assemblée nationale s'articulent essentiellement autour des cinq (5) points suivants :

- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion des ressources financières, comptable et du matériel ;
- la gestion des marchés publics ;
- la gestion de l'information, de la communication, et de la documentation ;
- les activités des structures rattachées.

1- La gestion des ressources humaines

1.1- La gestion des carrières et des avantages accordés au personnel administratif

Au cours de la période, la gestion et le suivi des avantages aussi bien des députés que du personnel, se sont traduits par la

liquidation régulière et à bonne date des indemnités parlementaires et divers avantages.

Il est également à noter qu'au cours de la période, plusieurs agents parlementaires ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite. Leurs indemnités de départ ont également été liquidées à bonne date.

Par ailleurs, après consultation du Bureau, j'ai consacré par décision n° 2021-0115/AN/PT du 17 novembre 2021, l'entrée en vigueur du nouveau statut du personnel parlementaire, en remplacement de celui qui avait cours depuis 1999.

De même, une commission d'avancement au titre des années 2020 et 2021 a été mise en place. Elle était chargée d'étudier la régularisation de la situation administrative des agents qui ont connu des avancements ou promotions en 2020 et en 2021. Les travaux de cette commission sont achevés, les différentes décisions sont signées et les fonctionnaires parlementaires concernés jouissent déjà des avantages découlant de leurs nouveaux grades.

Toujours dans la perspective d'une meilleure gestion des carrières, il a été organisé à Dassa-Zoumè, du 14 au 18 mars 2022, une retraite de cadres de l'Assemblée nationale pour élaborer des projets de décisions de reversement du personnel dans les corps et grades du nouveau statut du personnel parlementaire. L'autre objectif de la retraite des cadres est de valider la nouvelle grille salariale découlant de cette réforme.

1.2- La gestion administrative du personnel parlementaire

Dans le but de renforcer l'effectif du personnel parlementaire, il a été procédé au recrutement de nouveaux agents dans certains corps de l'administration parlementaire. Il s'agit notamment des catégories suivantes :

- secrétaires des services parlementaires ;
- huissiers parlementaires ;
- transcripteurs et
- réviseurs des débats parlementaires.

Les agents concernés ont déjà pris service au niveau de l'Assemblée nationale et un comité ad hoc a été mis sur pied pour leur formation professionnelle initiale qui est en cours.

1.3- Le renforcement des capacités des députés et du personnel administratif

Les organes du Secrétariat général administratif ont obtenu, comme par le passé, l'autorisation d'entreprendre, au cours de la période, des activités de renforcement des capacités au profit du personnel administratif et des députés. C'est dans ce cadre que plusieurs ateliers et séminaires ont été réalisés. Je peux citer, à titre illustratif, l'atelier organisé à Dassa-Zoumè, du 02 au 04 février 2022 par l'Assemblée nationale, à travers l'Unité d'analyse, de contrôle et d'évaluation du budget de l'Etat. Cet atelier portait sur la formation des acteurs de la chaîne d'exécution du budget et des cadres parlementaires sur la reddition des comptes de l'Assemblée nationale. A la clôture de l'atelier, un comité a été mis sur pied pour faire des propositions relatives à la mise en œuvre des recommandations qui en sont issues.

Il est opportun d'évoquer la participation des agents du service du patrimoine non financier et de l'entretien (SPNFE) à la session de renforcement des capacités des acteurs intervenant dans la gestion du patrimoine non financier de l'Assemblée nationale, qui a été organisée à Porto-Novo, du 17 au 21 janvier 2022 avec l'encadrement des spécialistes de la direction générale du matériel et de la logistique (DGML) du ministère de l'économie et des finances.

1.4- La couverture sanitaire des députés et du personnel administratif

Dans cette rubrique, on retiendra que la compagnie d'assurances NSIA a presque achevé l'impression des cartes d'assurance des députés et des agents parlementaires, un accent particulier étant mis sur ceux dont les familles ont connu un changement d'effectif pour le compte de l'année 2022.

Par ailleurs, en ce qui concerne le système de retraite complémentaire des députés, sa mise en œuvre se poursuit conformément à vos recommandations antérieures.

1.5- La prise en charge sanitaire à l'interne des députés et du personnel parlementaire

Il est à noter que pendant la période de référence, l'institution parlementaire a assuré la gestion sanitaire des députés et du personnel à travers des consultations, des actes médicaux et la prévention des affections courantes.

Au total neuf cent cinq (905) membres du personnel de l'Assemblée nationale ont été consultés, dont quatre cent soixante-et-un (461) militaires et leurs familles et quatre cent quarante-quatre (444) civils et leurs familles.

Parmi ceux-ci, trente et un (31) patients ont dû être référés et quinze (15) autres ont fait l'objet d'une évacuation sanitaire pour des urgences diverses vers des centres médicaux spécialisés disposant d'un meilleur plateau technique. En tout, sept cent quarante-cinq (745) agents militaires et civils ont bénéficié de visites médicales d'aptitude afin de passer différents tests.

Le service médical a procédé, par ailleurs, à la réalisation de plusieurs actes médicaux : trois cent huit (308) agents soignés, cinquante-neuf (59) mis en observation pour diverses affections, cent treize (113) certificats médicaux de tout genre délivrés. Par ailleurs, aucun décès n'a été déploré durant la période de référence dans la prise en charge du personnel.

La prévention des affections faisant partie intégrante des activités du centre médico-social, celle-ci, a consisté essentiellement en la lutte contre la pandémie de la Covid-19. A cet effet, plusieurs actions ont été engagées, à savoir : la sensibilisation du personnel sur les mesures barrières liées à la prévention contre la pandémie, la réalisation de dépistages périodiques ou circonstanciels, la désinfection systématique des locaux sensibles de l'institution et surtout la poursuite de la vaccination.

Ainsi, une régression notable des cas de Covid-19 a été observée (seulement onze 11 cas dépistés).

Néanmoins, les cas de paludisme restent fréquents avec deux cent quarante-quatre (244) cas diagnostiqués.

Enfin, d'autres actions sont à mettre à l'actif du centre médico-social, parmi lesquelles, la couverture sanitaire des activités courantes et des principaux événements de l'institution.

Toutes ces actions ont été rendues possibles grâce à la volonté manifeste des membres du Bureau qui ont mis en place une unité médicale complète. Ainsi, conformément à ses charges, le centre médico-social a accompli de nombreuses actions qui contribuent à l'édification de l'institution. Cependant, des efforts restent à fournir pour faire de ce centre une structure sanitaire incontournable et indispensable à l'Assemblée nationale.

2- La gestion des ressources financières, comptable et du matériel

2.1- La gestion des ressources financières

Elle concerne deux (2) périodes :

- la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2021 et
- la période allant du 1er janvier au 31 mars 2022

2.1.1- La période du 1er octobre au 31 décembre 2021

Les paiements effectués sur le budget de l'Assemblée nationale, exercice 2021 au cours de la période s'élèvent à la somme de *six milliards cent quatre millions cinq cent trois mille deux cent soixante-quatorze* **(6 104 503 274)** *FCFA*. Ce montant vient porter l'ensemble des paiements pour le compte de la gestion 2021 à la somme de *seize milliards trois cent vingt-deux millions huit cent quarante-deux mille quatre cent vingt-sept* **(16 322 842 427)** *FCFA*, soit 100 % des dépenses engagées et ordonnancées sur le budget remanié, gestion 2021.

Les ressources financières mises à la disposition de l'Assemblée nationale par le ministère de l'économie et des finances au cours de la période s'élèvent à *trois milliards cent dix-sept millions trois*

cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (**3 117 387 500**) *FCFA,* soit 100 % de la somme attendue au titre de la même période. Ce dernier décaissement porte l'ensemble des crédits budgétaires débloqués au profit de l'institution à la somme globale de *seize milliards cent quarante-neuf millions cent cinquante mille* (**16 149 150 000**) *FCFA*, soit 94,55 % du budget initial de l'Assemblée nationale. Au cours de cette période, un montant de cent soixante-douze millions cinq cent cinquante mille (**172 550 000**) FCFA a été mobilisé par la direction de la questure au titre de remboursement de crédits automobiles. Le montant restant non reçu du Trésor, qui est de *neuf cent vingt-neuf millions six cent mille* (**929 600 000**) *FCFA* et qui fait un pourcentage de 5,45 %, correspond au montant retenu par le Trésor public en remboursement du prêt pour acquisition de véhicules au profit des députés au titre de l'année 2021. La direction de la questure a mobilisé auprès des députés au titre de l'année 2021 un montant de six cent quatre-vingt-sept millions sept cent cinquante mille (**687 750 000**) FCFA.

2.1.2- La période du 1er janvier au 31 mars 2022

Les paiements effectués au titre du premier trimestre sur le budget exercice 2022 s'élèvent à *sept milliards quatre cent soixante-dix millions six cent soixante-seize mille deux cent quatre-vingt-dix-huit* (**7 470 676 298**) FCFA.

Les ressources financières mises à la disposition de l'Assemblée nationale par le ministère de l'économie et des finances au cours de la période sus indiquée s'élèvent à *dix-huit milliards deux cent quarante-six millions neuf cent cinq mille trois cent quinze* (**18 246 905 315**) *FCFA*, soit 95,15 % du montant total du budget de l'institution pour l'année 2022 qui s'élève à *dix-neuf milliards cent soixante-seize millions cinq cent cinq mille trois cent quinze* (**19 176 505 315**) *FCFA*, le Trésor public ayant retenu le montant de *neuf cent vingt-neuf millions six cent mille* (**929 600 000**) *FCFA,* représentant le montant du prêt pour l'acquisition de véhicules au profit des députés à mobiliser par la direction de la questure. A cette date, le Trésor public a donc libéré la totalité de sa part du budget pour la gestion 2022. Sur la part des crédits automobiles à mobiliser par la direction de la questure, un montant de cent

soixante-douze millions trois cent soixante-trois mille trois cent trente-trois (**172 363 333**) FCFA a été mobilisé au cours de la période.

2.2- La gestion comptable

Elle concerne deux (2) périodes :

- la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2021, au titre de la gestion 2021 ;
- la période du 1er janvier au 31 mars 2022, au titre de la gestion 2022.

2.2.1 La période du 1er octobre au 31 décembre 2021

Il convient de rappeler que le crédit disponible lors de la présentation du rapport d'activités à l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année 2021 s'élevait à *six milliards huit cent quarante-huit millions deux cent cinquante-cinq mille sept cent trente-cinq* (**6 848 255 735**) *FCFA*. Des annulations d'engagements sont intervenues au cours de la période, ramenant le crédit disponible en début de période à *six milliards huit cent soixante-six millions soixante-deux mille trois cent soixante-huit* (**6 866 062 368**) *FCFA*. Précisons qu'au cours de ce dernier trimestre de l'année, il y a eu des virements d'articles à articles au niveau des chapitres (décisions n° 759 et n° 760-2021/AN/PT/Q/SGA/DQ/SF/SBCA du 27 décembre 2021).

Du 1er octobre au 31 décembre 2021, le montant total des engagements est de *cinq milliards neuf cent quatre-vingt-dix millions cinq cent dix mille soixante-treize* (**5 990 510 073**) *FCFA*, soit un taux d'exécution de 87,25 % du crédit disponible. Ce montant ajouté à celui des engagements de la période antérieure (du 1er janvier au 30 septembre 2021) qui est de *dix milliards trois cent trente-deux millions trois cent trente-deux mille trois cent soixante-cinq* (**10 332 332 365**) *FCFA*, donne un engagement global de crédits de *seize milliards trois cent vingt-deux millions huit cent quarante-deux mille quatre cent trente-huit* (**16 322 842 438**) *FCFA* au 31 décembre 2021, soit un taux d'exécution global de 94,89 % des crédits remaniés pour l'année 2021.

La différence entre les crédits remaniés de *dix-sept milliards deux cent deux millions deux cent dix-neuf mille sept cent trente-trois* (**17 202 219 733**) *FCFA* et les crédits engagés au 31 décembre 2021 qui est de *seize milliards trois cent vingt-deux millions huit cent quarante-deux mille quatre cent trente-huit* (**16 322 842 438**) *FCFA* est de *huit cent soixante-dix-neuf millions trois cent soixante-dix-sept mille deux cent quatre-vingt-quinze* (**879 377 295**) *FCFA*.

2.2.2 La période du 1er janvier au 31 mars 2022

Le budget de l'Assemblée nationale pour la gestion 2022, s'élève à *dix-neuf milliards cent soixante-seize millions cinq cent cinq mille trois cent quinze* (**19 176 505 315**) *FCFA*. Du 1er janvier au 31 mars 2022, le montant total des engagements est de sept milliards cinq cent quarante-deux millions trois cent quatorze mille trois cent trois (**7 542 314 303**) *FCFA soit 39,33 %* du budget.

2.3- La gestion du matériel et des immeubles

Au cours de la période, l'Assemblée nationale a réceptionné des dons et acquis du matériel audiovisuel et des équipements.

2.3.1- Les dons reçus

L'institution parlementaire a reçu à titre gracieux au cours de la période, divers matériels de la République Populaire de Chine.

2.3.1.1- Le matériel roulant

L'Assemblée nationale a ainsi reçu de la partie chinoise, un don de cinq (5) motos de marque APSONIC au cours de la période.

2.3.1.2- Le matériel informatique et audiovisuel

Du matériel informatique et audiovisuel a également été offert par la République Populaire de Chine pour assurer le bon fonctionnement de l'administration parlementaire. Il s'agit de cinq (5) ordinateurs de bureau, deux (2) ordinateurs portatifs, cinq (5) imprimantes, deux (2) caméras, un (1) poste téléviseur et un (1) trépied pour caméra.

2.3.2- Les acquisitions

Les acquisitions au cours de la période de référence concernent essentiellement des équipements, du matériel audiovisuel, du mobilier de bureau, des consommables tels que le carburant et les lubrifiants.

2.3.2.1- Les équipements

Pendant la période de référence, trois (3) groupes électrogènes ont été acquis pour respectivement les résidences des questeurs et l'alimentation des bureaux de la Cellule d'audit interne en cas de coupure de l'énergie électrique.

2.3.2.2- Le matériel audiovisuel

Dans le cadre de la création de la télévision Hémicycle, du matériel audiovisuel a été acquis et réceptionné au cours de la période de référence.

2.3.2.3- Le mobilier

L'Assemblée nationale a acquis au cours de la période, quatre (4) salons 'empire' dans le cadre du renouvellement de l'ameublement de la salle d'audience.

2.3.2.4- Les lubrifiants et tickets valeur

L'institution parlementaire a procédé au cours de la période, à l'achat de cinq mille (5 000) litres de gasoil pour le fonctionnement des groupes électrogènes installés au palais des Gouverneurs et dans le bâtiment du secrétariat général administratif. Elle a en outre acquis des tickets valeur pour le fonctionnement des véhicules du parc automobile.

2.3.3- La gestion des contrats de renouvellement de l'assurance des véhicules des députés

Au cours de la période de référence, l'institution à travers le service du patrimoine non financier et de l'entretien, a procédé au renouvellement des assurances pour les véhicules des députés et ceux des responsables administratifs, ainsi que pour les véhicules de son parc automobile.

3- La gestion des marchés publics

Pour rappel, ayant à cœur la transparence et la bonne gestion des dépenses publiques à l'Assemblée nationale, j'ai mis en place par décisions n° 2020-001/AN/PT et n° 2020-002/AN/PT du 02 janvier 2020, la Personne responsable des marchés publics (PRMP), ainsi que son organe de contrôle qu'est la cellule de contrôle des marchés publics (CCMP).

Conformément à cette décision, il a été élaboré un plan de passation des marchés publics (PPMP) en collaboration avec les gestionnaires de crédits.

Mais la période sous revue a connu le chevauchement de deux plans de passation des marchés. Ces plans portent respectivement sur les montants suivants :

- un milliard huit cent soixante-neuf millions huit cent quatre-vingt-onze mille deux cent soixante-deux (**1 869 891 262**) francs CFA hors taxes pour l'année 2021;

- un milliard six cent quatre-vingt-quatorze millions deux cent quatre-vingt-dix mille quatre cent soixante-quatorze (**1 694 290 474**) francs CFA hors taxes pour l'année 2022.

Pendant la période de référence, dix-sept (17) marchés sont planifiés et répartis comme suit :

- quatre (04) dossiers de demande de cotation (DC) ;
- cinq (05) dossiers de demande et de renseignements de prix (DRP) ;
- cinq (04) dossiers de gré à gré et
- trois (03) dossiers d'appel d'offres national (DAON).

Le point d'exécution desdits marchés planifiés se présente dans le tableau ci-après :

TYPES DE MARCHES	PREVUS	EXECUTES	TAUX D'EXECUTION	Observations
DC	04	-	En cours d'exécution	Deux (2) DC sont en cours d'exécution et les deux (2) autres sont à la phase de préparation
DRP	05	-	En cours d'exécution	Une (1) DRP est en cours d'exécution, une (1) à la phase de lancement et les trois autres (3) sont à la phase de préparation
GRE A GRE	05	04	80%	Quatre (4) gré à gré sont totalement exécutés et un (1) à la phase de préparation
DAON	03	-	En cours d'exécution	Deux (2) DAON sont en cours d'exécution et pour le dernier (1), les travaux d'ouverture, de dépouillement et d'évaluation des offres sont en cours
TOTAL	**17**	**04**	**23,53%**	-

Légende :
DC : Demande de cotation
DRP : Demande de renseignements et de prix
DAON : Dossier d'appel d'offres national

L'analyse du tableau ci-dessus, permet de retenir essentiellement que sur les quatre (4) dossiers de demande de cotation :

- deux (2) ont généré neuf (9) contrats de marchés dont huit (8) sont approuvés et en cours d'exécution et un (1) est en cours de signature ;
- deux (2) sont à la phase de préparation.

Parmi les cinq (5) dossiers de demande de renseignements et de prix, un (1) est approuvé et la réception est attendue, un (1) est à la phase de lancement et trois (3) sont à la phase de préparation ;

S'agissant des dossiers de gré à gré, quatre (4) sont totalement exécutés et réceptionnés et un (1) en cours de préparation ;

Enfin, pour les trois (3) dossiers d'appel d'offres national, deux (2) sont en cours d'exécution et il y a un (1) dont les travaux d'ouverture, de dépouillement et d'évaluation sont en cours.

Au total, sur les dix-sept (17) marchés planifiés pendant la période de référence, quatre (4) ont été totalement exécutés, soit un taux d'exécution de 23,53%. Et sur les treize (13) restants, cinq (5) sont en cours d'exécution, six (6) à la phase de préparation, un (1) à la phase de lancement et il y a un (1) dont les travaux d'ouverture, de dépouillement et d'évaluation sont en cours.

Le point détaillé des différents marchés peut être consulté en annexe VI.

4- La gestion de l'information, de la communication et de la documentation

Pendant la période de référence, plusieurs activités liées à la gestion de l'information et de la communication ont été menées.

4.1- La gestion de l'information et de la communication

Dans ce registre, les activités menées sont relatives à :

- la couverture effective des activités du Président de l'Assemblée nationale et des membres du Bureau ;
- la couverture effective des séances plénières et autres activités de l'Assemblée nationale ;
- l'organisation d'une conférence de presse du 6 octobre 2021, en prélude à l'ouverture de la troisième session extraordinaire de l'année et autres points de presse ;
- l'animation de la chaîne YouTube de l'Assemblée nationale pour ancrer cette chaîne dans le quotidien des internautes ;
- le relai des travaux des députés ;
- l'assistance technique permanente à la réalisation du projet de la télévision Hémicycle ;

- la réalisation et la diffusion d'une nouvelle émission intitulée « l'Assemblée nationale en cinq jours » à la radio Hémicycle ;
- reportage des activités des autres structures de l'Assemblée nationale ;
- les travaux quotidiens de maintenance, d'entretien et de réglage des équipements ;
- la veille technologique pour garantir le fonctionnement de la chaîne de radio Hémicycle ;

4.2- La gestion de l'informatique

Dans le domaine de l'informatique, les activités se sont focalisées sur la veille technologique, l'assistance technique, la maintenance préventive et curative du matériel informatique, la gestion de l'infrastructure réseaux informatique et télécoms et la construction progressive du système d'information de l'Assemblée nationale.

A cet effet, les actions suivantes ont été menées :

- l'installation et la configuration du matériel informatique mis à la disposition des cadres de l'administration contre les menaces virales ;
- la sécurisation du signal wifi par un portail d'authentification ;
- la maintenance du matériel informatique ;
- la gestion du site Web et la publication des différents documents de la PRMP ;
- la conception d'une application de gestion des missions ;
- la duplication du seul serveur physique en plusieurs serveurs virtuels pour la gestion des différents services réseaux ;
- la gestion des applications et la sauvegarde des bases de données ;
- le suivi des activités de déploiement de la fibre optique pour le transfert de flux vidéo pour la télévision Hémicycle ;

- la segmentation du réseau pour assurer une bonne connexion dans tous les bureaux.

4.3- La gestion documentaire

En dehors des tâches et activités quotidiennes de traitement des archives et de recherches documentaires au profit de l'administration et des usagers, au cours de la période de référence, six (06) activités ont été effectuées. Il s'agit notamment :

- de la mise en œuvre du projet d'organisation et de numérisation des pièces financières et comptables des septième et huitième législatures (2015-2021). Au total cinq mille neuf cent trente-cinq (**5 935**) dossiers ont été numérisés, soit environ trois cent cinquante-six mille cent (**356 100**) pages, avec la création d'un répertoire de recherche numérique ;
- de la numérisation et du traitement (optimisation, reconnaissance de caractères) des lois promulguées et des décisions du Président, au cours de l'année 2022 ;
- de la mise à jour jusqu'en mars 2022, de la base de données des lois promulguées ;
- de la mise à jour des répertoires des lois promulguées et des débats parlementaires des séances plénières ;
- de la publication des productions documentaires de l'Assemblée nationale sur la page Facebook du service ;
- du référencement de la base de données des textes de lois, à travers la promotion de son adresse par sponsoring sur la page Facebook du service de la documentation et des archives.

5- les activités des structures rattachées

Sont classées dans cette rubrique, les activités menées par le Projet d'appui au renforcement des capacités du parlement et des organes de gestion des élections (PARCPOGE), l'Unité d'analyse, de contrôle et d'évaluation du budget de l'Etat (UNACEB) et l'Institut parlementaire du Bénin (IPaB).

Dans le domaine du renforcement des capacités techniques et institutionnelles de l'Assemblée nationale, les activités ci-après ont été menées :

1. atelier d'évaluation du fonctionnement des organes de passation et de contrôle des marchés publics à l'Assemblée nationale après douze (12) mois d'existence, tenu du 12 au 14 octobre 2021, à l'hôtel JECO de Dassa-Zoumé ;

2. atelier de réflexion sur le projet de loi de finances pour la gestion 2022, organisé du 15 au 18 octobre 2021, à l'hôtel JECO de Dassa-Zoumé ;

3. atelier de formation des journalistes accrédités au parlement sur l'appropriation des réformes de la huitième législature pour une meilleure couverture de l'actualité parlementaire, tenu les 29 et 30 octobre 2021, à l'hôtel Bel Azur de Grand-Popo ;

4. séminaire de sensibilisation des députés, sur les changements climatiques, la relance verte de l'économie et l'amélioration de la transparence budgétaire au Bénin, organisé avec l'appui technique et financier de la Deutsche Gesellshaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) à travers le projet Réforme des finances publiques pour l'atteinte des ODD et le renforcement de la mobilisation des recettes de l'Etat (ReFORME) du ministère de l'économie et des finances et du ministère en charge du cadre de vie. Il a eu lieu les 2 et 3 novembre 2021, au palais des Gouverneurs à Porto-Novo ;

5. atelier d'imprégnation des députés sur le budget de l'Etat dans ses aspects sociaux, tenu au palais des Gouverneurs à Porto-Novo, le 3 novembre 2021 ;

6. séminaire d'appropriation par les membres du Réseau des femmes fonctionnaires parlementaires du Bénin des nouvelles

lois votées en faveur de la femme, tenu les 3 et 4 novembre 2021, à l'hôtel Bel Azur de Grand-Popo ;

7. atelier d'information et d'appropriation du contenu du projet de loi de finances, gestion 2022, tenu le 5 novembre 2021, au palais des Gouverneurs à Porto-Novo ;

8. audiences publiques en commission ouverte aux organisations et experts de la société civile sur le projet de loi de finances, gestion 2022, tenues les 8 et 9 novembre 2021, au palais des Gouverneurs à Porto-Novo ;

9. atelier d'imprégnation et d'appropriation des stratégies et instruments mondiaux de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, organisé du 23 au 26 novembre 2021 aux Résidences Céline Hôtel à Kétou ;

10. atelier d'appropriation et d'imprégnation du contenu du projet de loi-cadre sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels par les députés, organisé avec l'appui financier du Ministère des enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle, à Grand-Popo, du 30 novembre au 2 décembre 2021 ;

11. atelier technique d'imprégnation et de validation du plan stratégique de l'IPaB, organisé le 14 décembre 2021, à la salle de conférence « Les Collines » de l'Institut national pour la formation sociale, économique et civique (INFOSEC) à Cotonou ;

12. atelier de finalisation de l'avant-projet du plan de travail 2022 de l'IPaB qui a eu lieu les 11 et 12 janvier 2022, à Djègba Hôtel de Ouidah ;

13. atelier de formation des acteurs de la chaine d'exécution du budget et des cadres parlementaires sur la reddition de comptes de l'Assemblée nationale, tenu du 2 au 4 février 2022, à l'hôtel JECO de Dassa-Zoumé ;

14. atelier d'échange avec les députés sur la perception des conflits et les mécanismes de leur gestion dans des communes frontalières du Bénin, organisé du 28 au 30 mars 2022, à l'hôtel JECO de Dassa-Zoumé et du 31 mars au 2 avril 2022, à l'hôtel Bel Azur de Grand-Popo.

II- LES ACTIVITES MENEES AU PLAN EXTERNE

A- LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

1- Les visites d'amitié et de travail

Au cours de la période de référence, l'Assemblée nationale a enregistré deux importantes visites, à savoir :

- Visite des parlementaires camerounais membres du Groupe interparlementaire d'amitié Cameroun-Bénin, du 1er au 5 novembre 2021 ;

- Visite d'une mission du secrétariat général du Parlement panafricain au Bénin, du 7 au 11 novembre 2021.

2- La participation des députés aux rencontres virtuelles

Au cours de la période de référence, dix-neuf (19) rencontres internationales ont été organisées par visioconférence auxquelles l'Assemblée nationale a pris part, à travers plusieurs députés (cf. annexe V).

B- LES MISSIONS A L'ETRANGER

1- Les missions à l'étranger du Président de l'Assemblée nationale

Au plan international, je n'ai effectué aucune mission au cours de la période de référence.

2- Les missions des autres députés

La période de référence a enregistré la participation de vingt-trois (23) autres membres du parlement à quatorze (14) missions à l'extérieur dont neuf (9) statutaires et cinq (5) non statutaires.

III- LES ACTIVITES DU CABINET DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

A- LES AUDIENCES

Au cours de la période sous revue, j'ai reçu en audience différentes personnalités. Nos échanges ont porté sur des questions d'intérêt national et international.

1- Les personnalités reçues

J'ai reçu en audience trente-quatre (34) personnalités dont certaines sont de nationalité béninoise et d'autres sont étrangères.

1.1- Personnalités nationales

Au titre des personnalités nationales, j'en ai reçu vingt-six (26), à savoir : deux (2) responsables d'institutions ou de structures d'État, six (6) délégations de réseaux, associations et confédérations, quatre (4) autorités traditionnelles et responsables religieux, une (1) institution à caractère économique et quatorze (14) membres des organisations non gouvernementales et particuliers (cf. annexe XI).

1.2- personnalités étrangères

Au titre des personnalités étrangères, j'en ai reçu huit (8), à savoir : cinq (5) membres de chancellerie et personnalités étrangères et trois (3) représentants d'organisations ou institutions étrangères (cf. annexe XI).

2- Les préoccupations exprimées

2.1- Préoccupations exprimées par les nationaux

Les préoccupations exprimées par les personnalités et responsables béninois sont relatives :

- aux observations et doléances sur l'examen du projet de loi portant code de l'administration territoriale ;

- aux remerciements adressés au Président de l'Assemblée nationale ou à l'institution pour avoir répondu à des sollicitations ;
- à la présentation de leur structure et l'annonce du choix du Président pour être décoré et élevé au rang de « Grand Maître de la Bonne Gouvernance parlementaire »;
- à la situation sociale et sanitaire avec sollicitation d'une aide financière;
- au plaidoyer auprès du Président de l'Assemblée nationale après leur licence en 2019 en sollicitant un appui financier en vue d'entreprendre une activité génératrice de revenus.
- au plaidoyer auprès du Président de l'Assemblée nationale au sujet des difficultés rencontrées dans la réalisation des ouvrages hydrauliques dans la commune d'Ifangni ;
- à la rencontre de l'autorité parlementaire pour lui exprimer de vive voix les félicitations face aux nobles prouesses accomplies en si peu de temps à la tête de l'institution et profiter pour présenter les activités et les projets du Réseau ;
- aux tracasseries que subissent les acteurs de la médecine traditionnelle du fait de leur affiliation au ministère de la santé et à l'intervention souhaitée du Président de l'Assemblée nationale afin que ces tracasseries prennent fin ;
- à l'accélération du processus d'adoption de la loi sur la chefferie traditionnelle ;
- au dialogue entre les communautés et entre les religions dans le but de maintenir la cohésion nationale et de continuer à l'améliorer.

2.2- Préoccupations exprimées par les étrangers

Pour ce qui concerne les personnalités étrangères, les préoccupations exprimées ont porté essentiellement sur :

- le renforcement des relations entre l'Union européenne (UE) et la République du Bénin et sur d'autres sujets d'intérêt commun ;
- le développement le renforcement des relations entre le Cameroun et le Bénin ;

- l'établissement d'un partenariat actif entre le parlement panafricain et l'Assemblée nationale pour le renforcement de la participation des peuples africains à l'intégration intracontinentale ;
- l'appui à l'Assemblée nationale dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 ;
- la relance et le renforcement des relations entre le Bénin et la Libye, en particulier les relations interparlementaires ;
- le renforcement des relations entre la confédération Suisse et la République du Bénin, notamment des relations interparlementaires jusque-là inexistantes.

B- LES AUTRES ACTIVITES DU CABINET DU PRESIDENT

1- Les activités menées par le groupe de sécurité

Au cours de la période sous revue, le groupe de sécurité de l'Assemblée nationale a accompli avec dextérité les missions à lui assignées par l'institution. Il a assuré le renforcement des capacités de ses différentes composantes et a été doté d'un texte majeur pour son fonctionnement.

Dans le cadre de ses missions règlementaires, le personnel s'est montré disponible et dévoué. Les mêmes appréciations ont été notées au cours des différentes missions d'assistance.

Au cours de la même période, les gardes du corps des députés et les agents de protection rapprochée ont effectué le recyclage du 1er semestre à l'Ecole nationale des officiers de Toffo du 13 au 26 mars 2022. Des notions sur les engins explosifs improvisés (EEI) et l'Instruction Sur le Tir au Combat (IST-C) ont été insérées dans le renfoncement de leurs capacités opérationnelles. Les activités traditionnelles comme le tir, l'évaluation physique et les techniques de protection de hautes personnalités ont été exécutées.
Les personnels chargés de la protection de l'institution ont été formés sur le combat en zone urbaine. La phase pratique a eu lieu au cours de la nomadisation dans le village de combat de l'Ecole nationale des officiers de Toffo du 05 au 12 avril 2022.

Par ailleurs, les cadres ont participé aux séminaires et ateliers ci-après :

- l'atelier d'évaluation du fonctionnement des organes de passation et de contrôle des marchés publics de l'Assemblée nationale, 12 mois après leur création à Dassa-Zoumè du 11 au 14 octobre 2021 ;
- le séminaire sur les changements climatiques, la relance verte de l'économie et l'amélioration de la transparence budgétaire au Bénin du 03 au 04 novembre 2021 ;
- le séminaire de l'appropriation des stratégies et instruments mondiaux de lutte contre le terrorisme et la progression de l'extrémiste violent à Kétou du 22 au 26 novembre 2021 ;
- l'atelier de formation des acteurs de la chaine d'exécution du budget et des cadres parlementaires sur reddition de compte de l'Assemblée nationale à Dassa-zoumè du 1er au 04 février 2022 ;
- l'atelier d'échanges avec les députés sur la perception des conflits et les mécanismes de leur gestion dans les communes frontalières du Bénin à Dassa-Zoumé, du lundi 28 au mercredi 30 mars 2022.

Enfin, dans le cadre des réformes en cours, j'ai pris l'arrêté n°2022-001/AN/PT du 04 mars 2022 portant attribution, organisation et fonctionnement du groupe de sécurité de l'Assemblée nationale, qui modifie et complète l'arrêté n° 95-130/AN/PT du 5 septembre 1995 portant création du groupe de sécurité de l'Assemblée nationale.

2- Les activités de la cellule d'audit interne

Pour une meilleure gouvernance des affaires au parlement, des activités de contrôle ont été menées pendant la période de référence. Je peux ainsi citer :

- le contrôle trimestriel de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale, gestion 2021 ;
- l'étude du rapport d'activités annuel 2021 de la PRMP ;
- le suivi de l'harmonisation du canevas de présentation des rapports d'exécution du plan de passation des marchés publics ;

- l'action de renforcement des capacités des membres de la cellule ;
- l'évaluation du fonctionnement des organes de passation et de contrôle des marchés publics à l'Assemblée nationale après un an d'existence ;
- le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la mission de contrôle au niveau de la mise en œuvre de la décision n° **2021-015** du 05 février 2021 portant règles de gestion du patrimoine non financier à l'Assemblée nationale ;
- le suivi de la mise en œuvre des recommandations adressées à la Caisse d'Assistance Mutule de l'Assemblée nationale (CAM-PAN) ;
- le suivi de la mise en norme des structures contrôlées ;
- le suivi et l'appui des réformes au sein de l'administration ;
- l'atelier de renforcement des capacités des acteurs de la chaine de passation des marchés publics à l'Assemblée nationale ;
- l'élaboration et la validation du PTA de la Cellule d'audit interne ;
- l'élaboration des avant-projets de texte de fonctionnement de la cellule d'audit interne.

3- Le Projet Télévision HEMICYCLE

Dans le cadre de la poursuite des travaux de réalisation de cette initiative qui me tient particulièrement à cœur, je peux affirmer que ledit projet tire progressivement à sa fin. Voici le bilan qu'il est possible d'établir :

- Le studio télévision et les deux régies sont prêts et fonctionnels, l'ensemble des équipements est livré et installé. La formation pour la prise en main et l'utilisation efficiente des matériels est en cours. L'objectif visé est de permettre aux réalisateurs et autres techniciens de la télévision de réaliser des émissions plateau et à l'hémicycle ;

- La charte graphique de la télévision Hémicycle est réalisée et livrée depuis début mars. Représentant l'identité visuelle de la télévision, elle contient le Logo de la télévision, sa typographie, sa papeterie, les signalétiques, les étrennes et l'habillage ;
- La grille des programmes de la télévision est déjà réalisée et contient des émissions comme :
  - Le député sur le chemin du village
  - Zoom sur l'administration parlementaire
  - L'autre face du Député
  - Le journal
  - Lexique parlementaire
  - Que dit la loi ? etc…

A ce jour, la télévision possède à son actif une banque d'émission déjà tournée, il y a entre autres :

- les plénières effectuées depuis l'installation de la huitième législature, quelques numéros des émissions comme :
- zoom sur l'administration parlementaire
- lexique parlementaire
- Parole aux citoyens

Un test a été organisé fin mars pour le recrutement des agents devant travailler à la télévision hémicycle en qualité de :

- journalistes ;
- réalisateurs ;
- cadreurs ;
- monteurs ;
- machinistes.

Vu l'indisponibilité pour l'instant du multiplex TNT au Bénin, une page Facebook a été créée pour le lancement de la télévision et la diffusion des émissions produites. Ladite page s'intitule ''Téléhémicycle Bénin''. Des négociations sont en cours avec des partenaires comme Canal+ pour porter la chaine sur satellite comme c'est le cas pour plusieurs télévisions classiques.

IV- DIFFICULTES ET PERSPECTIVES

A- DIFFICULTES

1- Difficultés liées au manque d'outils et de matériels de travail

C'est un problème récurrent. En dépit du matériel de don reçu de notre partenaire la République Populaire de Chine, le manque d'outils et de matériel de travail perdure.

En effet, nombre de services et de structures sont confrontés à un manque criard d'outils de travail, notamment le mobilier et les équipements de bureau et le matériel informatique. Des moyens de communication tels que les téléphones conventionnels et interphones, ne fonctionnent quasiment plus, aussi bien au palais des gouverneurs qu'au Secrétariat général administratif. Même le Président de l'Assemblée nationale que je suis ne dispose pas de téléphone conventionnel filaire.

Il convient d'observer qu'un inventaire des matériel et mobilier de bureau ainsi que des équipements informatiques et électroniques a été régulièrement réalisé par nos services compétents. Le ratio entre matériel et besoins est grand.

Cependant, des efforts se font chaque jour pour améliorer un tant soit peu cette situation. Des contrats sont déjà signés pour la livraison des meubles et outils informatiques.

Pour ce qui est des moyens de communication, notamment des téléphones conventionnels, la panne qui nous a été annoncée par la société Bénin Télécom SA a été rétablie pour certaines lignes.

En ce qui concerne les interphones, la vétusté des installations serait à l'origine de la défaillance observée. Il y a lieu d'opter pour une réhabilitation du réseau. Mais au regard des avancées des travaux de construction du nouveau siège, nous préférons surseoir aux gros investissements.

2- Difficultés liées à l'informatisation insuffisante des services de l'Assemblée nationale

Au nombre des réformes annoncées, l'informatisation des services stratégiques de l'institution tient une place de choix. Avec l'appui

du gouvernement, un effort a été fait dans ce cadre, notamment au niveau de la Direction de la questure. Les efforts se poursuivent pour atteindre d'autres structures de l'institution.

A cela s'ajoute un projet dénommé « système de gestion électronique du courrier » (SYGEC) piloté par le projet d'appui au renforcement des capacités du parlement et des organes de gestion des élections (PARCPOGE) sur financement du PNUD qui est en cours de réalisation.

B- PERSPECTIVES

Comme vous pouvez le constater, notre ambition pour faire de l'Assemblée nationale un véritable parlement de développement a beaucoup évolué. Je dirais même qu'elle va grandissante. Chaque jour qui passe, des pas non négligeables sont posés dans le sens du renouveau de notre commune institution.

Les perspectives sont donc en faveur d'une Assemblée nationale mieux gérée, plus efficace et résolument républicaine.

Nous n'en voulons pour preuve que la mise en place de différents organes de passation et de contrôle des marchés publics qui continuent de faire un travail de grande qualité pour l'optimisation de la commande publique à l'Assemblée nationale.

C'est dans cette même dynamique qu'il faut comprendre et situer les activités combien louables que mène la Cellule d'audit interne de l'Assemblée nationale relevant de mon autorité.

Le service de la gestion du patrimoine non financier, avec l'aide du logiciel GESMAT, permet de contrôler les mouvements des matériels de l'Institution.

Il faut signaler également la mise en œuvre progressive de la télévision Hémicycle dont les travaux d'installation sont presqu'achevés et le lancement officiel est prévu incessamment. Ce qui contribuera à mettre sur orbite notre parlement.

CONCLUSION

Au total, il ne serait pas exagéré d'affirmer que la moisson a été bonne, même s'il reste encore beaucoup à faire.

L'Assemblée nationale apporte comme il se doit, sa pierre à la construction de la démocratie dans notre pays.

Le processus dans lequel nous nous sommes engagés, exige assez d'esprit de responsabilité, de sacrifice et surtout de patience.

Le Bureau et moi-même, appuyés par les membres de la Conférence des Présidents, sommes conscients des défis qui sont les nôtres. Lentement, patiemment, sûrement et quotidiennement, des actes sont posés dans le sens d'une avancée notable de notre institution.

Les réformes courageuses, douloureuses et exigeantes dans lesquelles nous nous sommes engagés, sont nécessaires si nous voulons hisser notre parlement au rang des institutions respectables.

Mais déjà, les choses bougent, les choses changent dans nos manières de faire et dans nos comportements.

C'est pourquoi, je reste convaincu que nous sommes sur la bonne voie et je voudrais, une fois encore, compter sur la disponibilité de vous tous, mes chers collègues pour l'accomplissement correct de la noble mission que le peuple béninois nous a confiée.

Louis Gbèhounou **VLAVONOU**

ANNEXES

ANNEXE I

Point de présence en séance plénière des députés de la huitième législature au cours de la période du 1er octobre 2021 au 31 mars 2022

N°	Nom et prénoms	Présence Plénière	Missions à l'extérieur	Total présence (18)	Taux de participation %
1	**ABIOSSE** Abdou Razack O.	17	Pas de mission	17	94,44
2	**ADEN HOUESSOU** Léon	17	Pas de mission	17	94,44
3	**ADJOVI** Mathieu Gbèblodo	13	Pas de mission	13	72,22
4	**ADOMAHOU** Jérémie	13	Pas de mission	13	72,22
5	**ADOUN** Hilaire	18	Pas de mission	18	100
6	**AFFO OBO** Amed Tidjani	03	Pas de mission	03	16,66
7	**AGBODJETE** Hounsa Justin	09	Pas de mission	09	50
8	**AGONGBONON** Lambert	13	Pas de mission	13	72,22
9	**AGONKAN** Gildas Habib B.	15	Pas de mission	15	83,33
10	**AGOUA** Assogba Edmond	05	Pas de mission	05	27,27
11	**AGUEMON** Badirou	06	Pas de mission	06	33,33
12	**AHIVOHOZIN** Norbert	18	Pas de mission	18	100
13	**AHONOUKOUN** T. Marcellin	16	Pas de mission	16	88,88

14	**AHOUANVOEBLA** Augustin	16	Pas de mission	16	88,88
15	**AHYI** Dédévi Eugénie Chantal	11	Pas de mission	11	61,11
16	**AKE** Natondé	10	Pas de mission	10	55,55
17	**AKIBOU SORO** Yaya Worou	14	Pas de mission	14	77,77
18	**AKPOVI** Eustache	07	Pas de mission	07	38,88
19	**ALLADATIN** J-B Orden	16	Pas de mission	16	88,88
20	**ALLOSSOHOUN** K. Richard	12	(01) Mission	13	72,22
21	**ANANI** Amavi Joseph	18	Pas de mission	18	100
22	**ATCHAWE** Dominique Coovi	08	Pas de mission	08	44,44
23	**AVALLA** Charles Omer	17	Pas de mission	17	94,44
24	**BABA MOUSSA** Mariama	15	Pas de mission	15	88,33
25	**BAGOUDOU** Zakari Adam/**SOUNON BOURO** Bio	13	Pas de mission	13	72,22
26	**BAKO ARIFARI** Nassirou	12	Pas de mission	12	66,66
27	**BANGANA** Gilbert	16	(01) mission	17	94,44
28	**BIOKOU** David Camille Gbossè	07	Pas de mission	07	38,88
29	**BISSIRIOU** Eniola Awaou	15	Pas de mission	15	83,33

30	**BOKOVE** Léon	18	Pas de mission	18	100
31	**DAGNIHO** Rosine	13	Pas de mission	13	72,22
32	**DEGLA** Assouan Benoît	15	Pas de mission	15	83,33
33	**DOSSOU** Codjo Louis	12	Pas de mission	12	66,66
34	**GBADAMASSI** Abdel-Kader	14	Pas de mission	14	77,77
35	**GBADAMASSI** Rachidi	02	(01) mission	03	16,66
36	**GBAHOUNGBA** David	10	Pas de mission	10	55,55
37	**GBENONCHI** Gérard	11	Pas de mission	11	61,11
38	**GBENOU** Paulin	15	Pas de mission	15	83,33
39	**GBIAN** Robert	14	Pas de mission	14	77,77
40	**GOUNOU** S. Abdoulaye	16	Pas de mission	16	88,88
41	**GUIDI** Euric	18	Pas de mission	18	100
42	**HAZOUME** N. Hippolyte	10	(04) missions	14	77,77
43	**HONFO** Sonagnon Epiphane	14	Pas de mission	14	77,77
44	**HOUDEGBE** Octave Cossi	13	Pas de mission	13	72,22
45	**HOUNGNIBO** Kokou Lucien	13	(01) mission	14	77,77
46	**HOUNSA** Victor Mitondji	17	Pas de mission	17	100
47	**ISSA** Salifou	02	(04) missions	06	33,33
48	**KASSA** Dahoga Barthélémy M.	10	Pas de mission	10	55,55

49	**KATE** Sabaï	08	Pas de mission	08	44,44
50	**KOGBLEVI** Délonix Djiméco	16	Pas de mission	16	88,88
51	**KORA GOUNOU** Zimé	14	Pas de mission	14	77,77
52	**KOUWANOU** G. Mathias	16	Pas de mission	16	88,88
53	**MAMA** Sanni	09	Pas de mission	09	50
54	**MEDEGAN FAGLA** Sèdami	14	(01) mission	15	83,33
55	**MEDEWANOU** K. Ernest S.	16	Pas de mission	16	88,88
56	**MORA SANNI** Saré Malick	18	Pas de mission	18	100
57	**N'DA** Antoine N'DA	18	Pas de mission	18	100
58	**NOBIME AGBODRANFO** Patrice	16	Pas de mission	16	88,88
59	**N'OUEMOU** K. Domitien	18	Pas de mission	18	100
60	**NOUTAÏ** Tohouégnon Nestor	16	Pas de mission	16	88,88
61	**OGOUWALE** Romaric	16	Pas de mission	16	88,88
62	**OKOUNDE** K. Jean-Eudes	08	Pas de mission	08	44,44
63	**OROU SE GUENE** Yacoubou	18	Pas de mission	18	100
64	**OUSMANE** Ibourahima	14	Pas de mission	14	77,77

65	**SADO** Nazaire	10	(02) missions	12	66,66
66	**SCHANOU** Sofiatou Modjisola	18	Pas de mission	18	100
67	**SEIBOU** Assan	14	Pas de mission	14	77,77
68	**SINA OUNINGUI** B. Gounou	13	Pas de mission	13	72,22
69	**SOKPOEKPE** Nathanaël	11	Pas de mission	11	61,11
70	**SOSSOU** Dakpè	11	Pas de mission	11	61,11
71	**TCHAOU** Florentin	14	Pas de mission	14	77,77
72	**TCHOBO** Valère	11	(01) mission	12	66,66
73	**TOGNI** Cyprien	15	Pas de mission	15	83,33
74	**TOGNIGBAN** Etienne	18	Pas de mission	18	100
75	**VLAVONOU** G. Louis	18	Pas de mission	18	100
76	**YAHOUEDEHOU** Janvier	13	(01) mission	14	77,77
77	**YEHOUETOME** Boniface	12	Pas de mission	12	66,66
78	**YEMPABOU** Boundja Jacques	14	Pas de mission	14	77,77
79	**YOMBO** Tchoropa Thomas	18	Pas de mission	18	100
80	**YOUSSOUFOU** B. Nouhoume	07	(02) missions	09	50

81	**ZOUMAROU WALLY** Boda Mamoudou	13	Pas de mission	13	72,22
Taux moyen de participation :					**74,82%**

ANNEXE II – PRESENCE DES DEPUTES AUX TRAVAUX EN COMMISSION

COMMISSIONS	MOIS												Taux moyen de participation %
	Octobre		Novembre (*)		Décembre		Janvier		Février		Mars		
	Nbre de séances	Taux de participation %	Nbre de séances	Taux de participation %	Nbre de séances	Taux de participation %	Nbre de séances	Taux de Participation %	Nbre de séances	Taux de Participation %	Nbre de séances	Taux de Participation %	
C_1	15	85,24	29	74,29	11	78,57	07	80,00	-	-	-	-	**79,52**
C_2	18	92,36	29	74,29	09	68,75	06	60,00	-	-	-	-	**73,85**
C_3	19	74,30	29	74,29	03	88,23	07	47,62	-	-	-	-	**71,11**
C_4	13	99,40	29	74,29	12	62,18	07	52,74	-	-	-	-	**72,15**
C_5	13	45,56	29	74,29	03	38,46	07	35,16	-	-	-	-	**48,37**
	78	**79,37**	145	**74,29**	38	**67,24**	34	**55,10**	-	-	-	-	**69,00**

(*) : En novembre, le nombre de séances au cours des travaux budgétaires est égal à 29 pour toutes les commissions. Tous les 81 députés (y compris les membres du Bureau) ont pris part aux travaux. Le calcul du taux de participation a tenu compte de ces éléments.

ANNEXE III- POINT DES RATIFICATIONS PAR LE GOUVERNEMENT DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT

(Période du 1er octobre 2021 au 31 mars 2022)

N° D'ORDRE	DECRET ET DATE DE RATIFICATION	INTITULE	MONTANT FCFA	COMMISSIONS SAISIES		DATE DE LA COMMUNICATION EN SEANCE PLENIERE
				FOND	AVIS	
01	N° 2021-373 du 14 juillet 2021	Décret portant autorisation de l'accord du deuxième financement additionnel du projet de préparation et de riposte contre la Covid-19, signé le 06 juillet 2021 avec l'Association Internationale de Développement (AID)	**8.133.866.800 FCFA**	C4	C2	19 octobre 2021
02	N° 2021-404 du 28 juillet 2021	Décret portant ratification de l'accord de prêt signé le 06 juillet 2021 entre la République du Bénin et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), dans le cadre du financement partiel du projet de construction de vingt mille (20 000) logements sociaux et économiques au Bénin	**27.650.000.000 FCFA**	C4	C2	19 octobre 2021

03	N° 2021-405 du 28 juillet 2021	Décret portant ratification de la convention de crédit signée le 09 avril 2021, entre la République du Bénin et l'Agence Française de Développement (AFD), dans le cadre du financement du projet de création du Musée de l'Epopée des Amazones et des Rois du Dahomey et de valorisation du site palatial d'Abomey (MEARD)	**16.398.925.000 FCFA**	C_4	C_1	19 octobre 2021
04	N° 2021-406 du 28 juillet 2021	Décret portant ratification du contact de financement signé le 04 mars 2021, entre la République du Bénin et la Banque Européenne d'Investissement (BIE), dans le cadre de la réalisation du Projet d'Assainissement Pluvial des villes Secondaires (PAPVS) du Bénin	**72.155.270.000 FCFA**	C_3	C_2	19 octobre 2021

05	N° 2021-434 du 1er septembre 2021	Décret portant autorisation de l'accord de prêt signé le 23 juillet 2021 entre la République du Bénin et la banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), dans le cadre du financement partiel du Programme d'Assainissement Pluvial Secondaires (PAPVP)	**20.000.000.000 FCFA**	C2	C3	19 octobre 2021
06	N° 2021- 540 du 27 octobre 2021	Décret portant ratification de l'accord de financement signé à Cotonou, le 29 juin 2021 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Augmentation de l'Accès à l'Electricité au Bénin (P2AE)	**108.626.479.200 FCFA**	C3	C2	11 janvier 2022
07	N° 2021 -599 du 17 novembre 2021	Décret portant ratification de l'accord de prêt signé à Cotonou, le 14 septembre 2021, entre la République du Bénin et le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID) dans le cadre du financement du Programme	**08.250.000.000 FCFA**	C4	C2	11 janvier 2022

		Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA)				
08	N° 2021-600 du 17 novembre 2021	Décret portant ratification de l'accord-cadre de service Ijarah à Tachkent, signé le 1er septembre 2021, entre la République du Bénin et la Banque Islamique de Développement (BID), dans le cadre du financement du Projet « Combler les Ecarts : Santé Communautaire, Ressources Humaines et Nutrition »	**23.716.000.000 FCFA**	C4	C2	11 janvier 2022
09	N° 2021-601 du 17 novembre 2021	Décret portant ratification de l'accord-cadre de vente à tempérament signé à Tachkent le 1er septembre 2021, entre la République du Bénin et la Banque Islamique de Développement (BID,) dans le cadre du financement de Projet de drainage des eaux pluviales à Cotonou	**56.287.670.170 FCFA**	C3	C2	11 janvier 2022
	N° 2021-602 du 17 novembre 2021	Décret portant ratification de l'accord-cadre de vente à tempérament signé à Tachkent le 1er septembre 2021, entre la République du Bénin et la	**03.784.000.000 FCFA**	C4	C2	11 janvier 2022

10		Banque Islamique de Développement (BID,) dans le cadre du financement du Projet « Combler les Ecarts : Santé Communautaire, Ressources Humaines et Nutrition »				
11	N° 2021-603 du 17 novembre 2021	Décret portant autorisation de l'accord de financement additionnel du Projet d'Investissement de Résilience des Zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA-ResIP Bénin),signé à Cotonou, le 15 septembre 2021, entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID)	**06.559.570.000 FCFA**	C3	C2	11 janvier 2022
12	N° 2021-604 du 17 septembre 2021	Décret portant ratification de l'accord de prêt signé à Tachkent, le 1er septembre 2021, entre la République du Bénin et la Banque Islamique de Développement (BID) dans le cadre du financement du Projet de drainage des eaux pluviales à Cotonou	**02.092.502.830 FCFA**	C3	C2	11 janvier 2022

ANNEXE IV

POINT DES MISSIONS EFFECTUEES A L'ETRANGER PAR LES DEPUTES

(PERIODE DU 1ER OCTOBRE 2021 AU 31 MARS 2022)

MISSIONS EFFECTUEES PAR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE A L'ETRANGER

(Période du 1er octobre 2021 au 31 mars 2022)

TOTAL : **00 Mission**

Le Président de l'Assemblée nationale n'a effectué aucune mission pendant la période de référence.

MISSIONS EFFECTUEES PAR LES DEPUTES A L'ETRANGER
(Période du 01 octobre 2021 au 31 mars 2022)

TOTAL : 14 Missions

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE	
		UNION PROGRESSISTE	BLOC REPUBLICAIN
MISSIONS STATUTAIRES : 09			
1	166e session du Comité des droits de l'homme des parlementaires UIP à Madrid (ESPAGNE) du 25 au 30 novembre 2021.		Nassirou BAKO ARIFARI
2	46e Session du Bureau des femmes et à la 32e Session du Forum des femmes parlementaires de l'UIP à Madrid (ESPAGNE) du 25 au 30 novembre 2021.		Mariama BABA MOUSSA
3	Deuxième session ordinaire du parlement de la CEDEAO au titre de l'année 2021 à Abuja, (NIGERIA) du 29 novembre au 18 décembre 2021	Sèdami MEDEGAN FAGLA Hyppolite HAZOUME Salifou ISSA	Bida YOUSSOUFOU Nazaire SADO
4	30ème session extraordinaire du CIP-UEMOA à Abidjan, (COTE D'IVOIRE) du 15 au 19 décembre 2021.	Lucien HOUNGNIBO Valère TCHOBO Richard ALLOSSOHOUN	Gilbert BANGANA Janvier YAHOUEDEHOU
5	Séminaire parlementaire et 1ère Session Extraordinaire du Parlement de la CEDEAO au titre de l'année 2022 à	Sèdami MEDEGAN FAGLA Hyppolite HAZOUME	Bida YOUSSOUFOU Nassirou BAKO ARIFARI

	Monrovia (LIBERIA), du 03 au 12 mars 2022.	Salifou ISSA	
6	Réunion du bureau et 49ème session ordinaire du CIP à Lomé (TOGO) du 06 au 24 mars 2022	Lucien HOUNGNIBO Valère TCHOBO Richard ALLOSSOHOUN	Gilbert BANGANA Janvier YAHOUEDEHOU
7	13ème Conférence des Présidents d'Assemblées et de sections de la Région Afrique de l'APF à Djibouti (DJIBOUTI) du 16 au 17 Mars 2022	Jérémie ADOMAHOU	Eustache AKPOVI Assan SEÏBOU
8	144ème Assemblée de l'Union Interparlementaire (UIP) et des réunions connexes qui se tiendront à Bali (INDONESIE) du 20 au 24 Mars 2022.	Florentin TCHAOU	Nassirou BAKO ARIFARI
9	60ème Session de l'Assemblée parlementaire de l'OEACP et 41ème Session de l'Assemblée parlementaire paritaire (APP ACP-UE) à Strasbourg (FRANCE), du 29 mars au 04 avril 2022	Badirou AGUEMON	Robert GBIAN Lambert AGONGBONON
		MISSIONS NON STATUTAIRES : 05	
1	5ème Conférence du Réseau des Parlementaires Africains Membres des Commissions Défense et Sécurité (REPAM-CDS) à Abuja (NIGERIA) du 25 au 31 octobre 2021		Rachidi GBADAMASSI
2	Audition parlementaire aux Nations Unies à New-York (Etats-Unis), les 17 et 18 février 2022.	Mathieu ADJOVI	Janvier YAHOUEDEOU
3	77ème Session du Comité Exécutif de l'Union parlementaire africaine à Kigali (RWANDA), les 10 et 11 mars 2022.		Omer AVALLA
4	Forum de réflexion sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement à Accra (GHANA) du 15 au 17 Mars 2022.	Orden ALLADATIN	
5	Conférence parlementaire sur le thème « Comprendre la menace terroriste en		

	Afrique : nouveaux défis et mesures nécessaires. » Doha (QATAR) du 30 au 31 mars 2022		Robert GBIAN
NOMBRE DE DEPUTES BENEFICIAIRES :		12	14

ANNEXE V

I - De la participation des députés aux rencontres virtuelles

N° d'ordre	Intitulé	Date	Structure organisatrice
1	Réunion de la commission coopération et développement	6 octobre 2021	APF
2	Webinaires sur les services de bibliothèque et de recherche parlementaire : élaborer un programme pour la prochaine décennie	6 au 8 octobre 2022	UIP
3	Webinaire sur la migration forcée face aux changements climatiques dans les régions de montagnes	10 décembre 2021	UIP et le Programme de la Direction du développement et de la coopération (DDC) de la confédération suisse

4	Réunion des représentants de la section béninoise de l'APF avec le comité en charge des relations pour le Bénin	20 décembre 2021	APF
5	Webinaire sur le rôle des parlementaires dans la lutte contre le mariage des enfants en période de Covid-19	8 février 2022	UIP
6	Webinaire sur le rôle des parlementaires dans la lutte contre les inégalités pour éradiquer le Sida, enrayer la Covid-19 et se préparer aux futures pandémies	8 février 2022	UIP
7	Webinaire en prélude de la célébration du 130ème anniversaire du Bureau International de la Paix (BIP)	9 février 2022	BIP et UIP
8	séance virtuelle d'informations des présidents de sections de l'APF	11 février 2022	APF

9	Webinaires parlementaires co-organisés à l'occasion de la 66ème session de la commission de la condition de la femme	14 et 15 février 2022	UIP et ONU Femmes
10	Série de webinaires organisés par l'Organisation Africaine des Commissions des Comptes Publics (AFROPAC)	24 février et 17 mars 2022	AFROPAC
11	Webinaire en vue d'étudier les possibilités de soutien de l'UIP au profit de l'AN dans ses efforts d'éradication du travail forcé des enfants qui touche particulièrement l'Afrique de l'ouest	2 mars 2022	UIP
12	Webinaire sur le rôle des parlementaires en vue d'endiguer les flux incontrôlés d'armes légères et de petit calibre	10 mars 2022	UIP
13	Webinaire de l'APF sur : « l'impact du changement climatique sur les femmes et les	15 mars 2022	APF

	filles : un double impact, une double injustice et un double enjeu »,		
14	Séance d'information en ligne organisée par l'UIP sur l'autonomisation des jeunes femmes parlementaires	15 mars 2022	UIP

2 - Tableau récapitulatif des activités de coopération interparlementaire

N°	Activité	Nbre
1	Visites d'amitié et de travail	02
2	Organisation de séminaires et ateliers	03
3	Organisation de rencontres internationales	13
4	Participation aux Webinaires	14
5	Organisation des activités du Parlement des Jeunes du Bénin (PJB)	01

ANNEXE VI

POINT D'EXECUTION DES MARCHES DE DEMANDE DE COTATION DU 1ER OCTOBRE 2021 AU 31 MARS 2022

N°	Objet du marché	Date de lancement	Date d'ouverture	Date de notification	Attributaires	Montant de l'attribution FCFA TTC	Référence du marché	Niveau d'exécution
1	Recrutement de prestataires de services pour l'entretien et la réparation des véhicules à 2 roues et à 4 roues des membres de la Conférence des Présidents, des autorités administratives et du parc automobile de l'Assemblée nationale.	08/02/2022	15/02/2022	28/02/2022	LOT N° 1: SOCIETE ADS CHALLENGER SARL	**3 941 672**	Marché n°015 - 22/AN/PT/SGA/PRMP/ A-PRMP/S-PRMP du 24/03/2022	En cours d'exécution
					LOT N° 2: SOCIETE SONAM SARL	**1 882 100**	Marché n°010-22/AN/PT/SGA/PRMP/ A-PRMP/S-PRMP du 15/03/2022	En cours d'exécution
					LOT N° 3: ETS OKE JOSPRO	**1 947 000**	Marché n°008 - 22/AN/PT/SGA/PRMP/ A-PRMP/S-PRMP du 11/03/2022	En cours d'exécution
					LOT N°4 : ETS NOUWASSE	**2 171 200**	Marché n°009-22/AN/PT/SGA/PRMP/ A-PRMP/S-PRMP du 11/03/2022	En cours d'exécution
					LOT N°5 : SOCIETE LES BAGNOLES SA	**920 355**	-	Contrat en cours de signature

N°	Objet du marché	Date de lancement	Date d'ouverture	Date de notification	Attributaires	Montant de l'attribution FCFA TTC	Référence du marché	Niveau d'exécution
2	Recrutement de prestataires de services pour l'entretien et la maintenance des photocopieuses et des climatiseurs de l'Assemblée nationale.	09/02/2022	16/02/2022	07/03/2022	LOT N° 1: ETS CeNTICE LOT N° 2: ETS VISAB BENIN LOT N° 3: ETS EXPRESS ENTREPREUNARIAT LOT N°4 : ETS LE DESTIN EBENE	**2 312 793** **1 828 056** **4 152 656** **3 174 212**	Marché n°011-22/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 15/03/2022 Marché n°013 -22/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 23/03/2022 Marché n°012 -22/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 23/03/2022 Marché n°014 -22/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 24/03/2022	En cours d'exécution En cours d'exécution En cours d'exécution En cours d'exécution
3	**Recrutement d'un prestataire de services pour les soins de beauté et de maquillage au profit des journalistes présentateurs de la télévision Hémicycle**	-	-	-	-	-	-	En cours de préparation

N°	Objet du marché	Date de lancement	Date d'ouverture	Date de notification	Attributaires	Montant de l'attribution FCFA TTC	Référence du marché	Niveau d'exécution
4	**Recrutement de prestataire de services pour la réhabilitation de l'auto commutateur téléphonique au Secrétariat Général Administratif de l'Assemblée nationale**	-	-	-	-	-	-	En cours de préparation

POINT D'EXECUTION DES MARCHES DE GRE A GRE DU 1ER OCTOBRE 2021 AU 31 MARS 2022

N°	Objet du marché	Date d'ouverture	Date de notification	Attributaires	Montant de l'attribution FCFA TTC	Référence du marché et/ou du Bon de commande	Niveau d'exécution
1	Acquisition de matériels et équipements pour la réalisation de l'interconnexion fibre optique de la régie TV Hémicycle vers la régie TV final et de la régie TV finale à la transmission.	03/11/2021	04/11/2021	**STE KNIF SARL**	**6 579 680**	Contrat de marché n°028 -21/ AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 16/11/2021	Exécuté et réception faite
2	Sélection d'un cabinet pour le recrutement d'agents au profit du Secrétariat général administratif de l'Assemblée nationale (Transcripteurs, Réviseurs de débats et Huissiers parlementaires ainsi que de Secrétaires de direction).	28/09/2021	29/09/2021	**CABINET IRES CONSULTING ET SERVICES GROUP SARL**	**30 326 000**	Contrat de marché n°029 -21/ AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 04/10/2021	Exécuté et réception faite
3	Recrutement de prestataires de services pour la réalisation de l'identité visuelle, de la charte graphique et de l'habillage de la télévision hémicycle.	15/12/2021	24/12/2021	**STE FOLIPASCAL SARL**	**6 490 000**	Contrat de marché n°030 -21/ AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 23/12/2021	Exécuté et réception faite

4	Acquisition et installation de quatre (04) salons Empire au profit du Président de l'Assemblée nationale.	21/12/2021	21/12/2021	**STE International Concept Design (ICD)**	**24 544 000**	Contrat de marché n°031 -21/ AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 29/12/2021	Exécuté et réception faite
5	Recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation de trois (03) recueils dans le cadre de la capitalisation et de la vulgarisation des reformes conduites par le Président de l'Assemblée nationale de la 8ème législature	-	-	-	-	-	En cours de préparation

POINT D'EXECUTION DES MARCHES DE DRP DU 1ER OCTOBRE 2021 AU 31 MARS 2022

N°	Objet du marché	Date de publication	Date d'ouverture	Date de notification	Attributaires	Montant de l'attribution	Référence du marché et/ou du Bon de commande	Niveau d'exécution
1	Sélection de prestataire de services pour la reliure des documents d'archives, l'édition de la revue semestrielle en couleur, l'édition des journaux des débats parlementaires, des comptes rendus sommaires, des plénières, l'édition de la biographie des députés de la septième et de la huitième Législature au profit de l'Administration parlementaire.	17/12/2021	04/01/2022	25/01/2022	**Imprimerie Arts Indus**	**15 793 710 FCFA TTC**	Contrat de marché n°001 -22/ AN/PT/SGA/PRMP /A-PRMP/S-PRMP du 09/02/2022	En cours d'exécution
2	Achat de fournitures et consommables de bureau au profit de l'Administration parlementaire.	24/03/2022	06/04/2022	-	-	-	-	En cours de lancement
3	Acquisition et installation de mobiliers et matériels de bureau (salon complet et guéridon, ensemble tables de réunion et chaises bourrées, bureau et fauteuil directeur) au profit des autorités politiques et de l'Administration parlementaire.	-	-	-	-	-	-	En cours de préparation

4	Recrutement de prestataires de services pour l'entretien des espaces verts de l'Assemblée nationale et ses annexes au titre de l'année 2022.	-	-	-	-	-	-	En cours de préparation
5	Achat de fournitures (gels hydro alcooliques, savons liquides, désinfectants, masques, lunettes de protection, dispositifs de lavage des mains) au profit de l'Administration parlementaire dans le cadre de la riposte contre la Covid-19.	-	-	-	-	-	-	En cours de préparation

POINT D'EXECUTION DES MARCHES DE DAO DU 1ER OCTOBRE 2021 AU 31 MARS 2022

N°	Objet du marché	Date de publication	Date d'ouverture	Date de notification	Attributaires	Montant de l'attribution FCFA TTC	Référence du marché	Niveau d'exécution
1	Recrutement de compagnies d'assurance automobile au profit de l'Assemblée nationale et d'assurance maladie, décès au profit des députés et du personnel parlementaire.	08/11/2021	29/11/21	24/01/21	LOT N° 1 : SANLAM ASSURANCES BENIN LOT N° 2 : NSIA ASSURANCES BENIN LOT N° 3 : SUNU ASSURANCES IARD-BENIN	60 542 928 542 020 438 59 223 365	Contrat de marché n°004 -22/ AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 24/02/2022 Contrat de marché n°002-22/ AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 09/02/2022 Contrat de marché n°006 -22/ AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 24/02/2022	En cours d'exécution
2	Recrutement de prestataires de services pour l'entretien et le nettoyage des bâtiments administratifs de l'Assemblée nationale et de ses annexes au titre de l'année 2022.	07/03/2022	29/03/2022	-	-	-	-	Les travaux d'ouverture, d'analyse et d'évaluation des offres sont en cours
3	Recrutement de prestataire de services pour la garantie de retraite complémentaire au profit des députés de l'Assemblée nationale.	-	-	-	-	-	Avenant n°0017/2022 du 16/03/2022	En cours d'exécution

ANNEXE VII

BUDGET GESTION 2021

SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES DU 01/10/2021 AU 31/12/2021

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'EXECUTION DU BUDGET 2021

LES GRANDES MASSES DES CREDITS DU BUDGET DU 01/10/2021 AU 31/12/2021	Crédit Initial	Crédit Rémanié
I - ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE (Dépenses réparties)	**12 480 766 380**	**12 480 766 380**
1) Depenses de personnel	10 634 166 380	10 569 166 380
2) Achats de biens et services	1 846 600 000	1 911 600 000
II - CHARGES COMMUNES (Dépenses non réparties)	**1 601 633 500**	**1 601 633 500**
1) Achats de biens et services	1 369 633 500	1 369 633 500
2) Autres transferts courants	232 000 000	232 000 000
III - EQUIPEMENT SOCIO-ADMINISTRATIF (Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA))	**496 350 000**	**496 350 000**
1) Acquisitions et grosses reparations du materiel et mobilier	496 350 000	496 350 000
IV - PROJETS (PROJET)	**2 500 000 000**	**2 500 000 000**
1) Acquisitions,constructions et grosses reparations des immeubles	2 000 000 000	2 000 000 000
2) Achats de biens et services	500 000 000	500 000 000
TOTAL	**17 078 749 880**	**17 078 749 880**

LES GRANDES MASSES DES DEPENSES ENGAGEES DU 01/10/2021 AU 31/12/2021	Dépense Engagé	Disponible
I - ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE (Dépenses réparties)	**3 166 250 663**	**9 314 515 717**
1) Depenses de personnel	2 643 885 333	7 925 281 047
2) Achats de biens et services	522 365 330	1 389 234 670
II - CHARGES COMMUNES (Dépenses non réparties)	**203 937 549**	**1 397 695 951**
1) Achats de biens et services	145 568 452	1 224 065 048
2) Autres transferts courants	58 369 097	173 630 903
III - EQUIPEMENT SOCIO-ADMINISTRATIF (Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA))	**120 321 861**	**376 028 139**
1) Acquisitions et grosses reparations du materiel et mobilier	120 321 861	376 028 139
IV - PROJETS (PROJET)	**2 500 000 000**	**0**
1) Acquisitions,constructions et grosses reparations des immeubles	2 000 000 000	0
2) Achats de biens et services	500 000 000	0
TOTAL	**5 990 510 073**	**11 088 239 807**

soit 35.08% des crédits ouverts pour 2021

SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES

Exercice : 2021 DU : 01/10/2021 AU : 31/12/2021

Légende : Dotation Action Activité

Nomenclature budgétaire	Libelle	Crédit Initial	Mouvement budgétaire	Report	Credit Remanie	Engagement	Titres émis	Titres ordonnancés	Titres payés	Disponible	Taux (%)
001	DOTATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE	17 078 749 880	0	0	17 078 749 880	5 990 510 073	6 006 193 999	6 031 650 107	6 104 503 274	11 088 239 807	35.08
0010010001	ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE	12 480 766 380	0	0	12 480 766 380	3 166 250 663	3 176 196 183	3 181 577 291	3 256 010 458	9 314 515 717	25.37
Art 61	DEPENSES DE PERSONNEL	10 634 166 380	-65 000 000	0	10 569 166 380	2 643 885 333	2 643 885 333	2 643 885 333	2 715 497 900	7 925 281 047	25.02
611	TRAITEMENTS ET SALAIRES	0	31 000 000	0	31 000 000	412 546 908	412 546 908	412 546 908	434 114 588	-381 546 908	1330.8
6111	TRAITEMENTS DE BASE	967 926 750	0	0	967 926 750	0	0	0	0	967 926 750	0
61122	SALAIRES DES GENS DE MAISON	29 849 736	0	0	29 849 736	0	0	0	0	29 849 736	0
61123	SALAIRES DES AGENTS CONTRACTUELS	418 166 916	0	0	418 166 916	0	0	0	0	418 166 916	0
613	PRIMES & INDEMNITES	0	-96 000 000	0	-96 000 000	2 156 148 519	2 156 148 519	2 156 148 519	2 187 427 513	-2 252 148 519	-2245.9
6131	INDEMNITES	4 380 963 589	0	0	4 380 963 589	0	0	0	0	4 380 963 589	0
6132	PRIMES	4 282 648 873	0	0	4 282 648 873	0	0	0	0	4 282 648 873	0
614	COTISATIONS SOCIALES	0	0	0	0	75 189 906	75 189 906	75 189 906	93 955 799	-75 189 906	0
6141	COTISATIONS SOCIALES DES PERSONNELS SOUS STATUT	9 968 256	0	0	9 968 256	0	0	0	0	9 968 256	0
6142	COTISATIONS SOCIALES DES PERSONNELS HORS STATUT	249 422 260	0	0	249 422 260	0	0	0	0	249 422 260	0
6149	COTISATIONS SOCIALES NON VENTILEES	295 200 000	0	0	295 200 000	0	0	0	0	295 200 000	0
Art 62	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	1 846 600 000	65 000 000	0	1 911 600 000	522 365 330	532 310 850	537 691 958	540 512 558	1 389 234 670	27.33
6211	FOURNITURES CONSOMMEES	80 000 000	0	0	80 000 000	50 767 962	50 767 962	50 767 962	50 767 962	29 232 038	63.46
6216	DOCUMENTATIONS,ABONNEMENTS,AGENCE DE PRESSE	10 000 000	0	0	10 000 000	0	0	0	0	10 000 000	0
6217	FRAIS DE CARBURANTS & LUBRIFIANTS	807 000 000	0	0	807 000 000	218 551 500	221 671 500	221 671 500	221 671 500	588 448 500	27.08
622	DEPENSES D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE	40 000 000	5 000 000	0	45 000 000	25 234 009	29 575 629	29 575 629	29 575 629	19 765 991	56.08
623	PRESTATIONS DE SERVICES	66 000 000	0	0	66 000 000	8 368 760	8 551 660	8 551 660	8 876 260	57 631 240	12.68
624	ASSURANCES	90 000 000	0	0	90 000 000	14 975 125	14 975 125	14 975 125	14 975 125	75 024 875	16.64
625	ELECTRICITE,EAU,GAZ,AUTRES SOURCES D'ENERGIE	100 000 000	10 000 000	0	110 000 000	40 070 447	40 070 447	40 070 447	40 070 447	69 929 553	36.43
626	DEPENSES DE COMMUNICATION	54 000 000	0	0	54 000 000	13 757 334	16 058 334	19 392 852	19 392 852	40 242 666	25.48
627	LOYERS ET CHARGES LOCATIVES	33 600 000	0	0	33 600 000	13 703 225	13 703 225	13 703 225	13 703 225	19 896 775	40.78

SGBF-AN

Nomenclature budgétaire	Libellé	Crédit Initial	Mouvement budgétaire	Report	Credit Remanie	Engagement	Titres émis	Titres ordonnancés	Titres payés	Disponible	Taux (%)
6295	FOIRES,FETES ET CEREMONIES	10 000 000	0	0	10 000 000	5 030 000	5 030 000	5 030 000	5 030 000	4 970 000	50.3
6297	ENQUETES,VERIFICATIONS,CONTROLES	200 000 000	0	0	200 000 000	0	0	0	0	200 000 000	0
6299	DEPENSES EVENTUELLES DIVERSES	356 000 000	50 000 000	0	406 000 000	131 906 968	131 906 968	133 953 558	136 449 558	274 093 032	32.49
0010020001	CHARGES COMMUNES	1 601 633 500	0	0	1 601 633 500	203 937 549	202 012 549	204 087 549	202 507 549	1 397 695 951	12.73
Art 62	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	1 369 633 500	0	0	1 369 633 500	145 568 452	143 643 452	145 718 452	144 138 452	1 224 065 048	10.63
6229	TRAVAUX DIVERS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE	139 633 500	-14 000 000	0	125 633 500	74 838 697	74 838 697	74 838 697	74 838 697	50 794 803	59.57
624	ASSURANCES	600 000 000	0	0	600 000 000	0	0	0	0	600 000 000	0
6281	FRAIS DE TRANSPORT A L'INTERIEUR	20 000 000	0	0	20 000 000	0	0	0	0	20 000 000	0
62821	FRAIS DE TRANSPORT A L'EXTERIEUR: MISSION CADRES	5 000 000	-2 000 000	0	3 000 000	1 137 900	1 137 900	1 137 900	1 137 900	1 862 100	37.93
62822	FRAIS DE TRANSPORT A L'EXTERIEUR: MISSION D'ETAT	125 000 000	6 000 000	0	131 000 000	35 219 823	35 219 823	35 219 823	35 219 823	95 780 177	26.89
62861	INDEMNITE DE MISSION A L'EXTERIEUR CADRES	5 000 000	0	0	5 000 000	0	0	0	0	5 000 000	0
62862	INDEMNITE DE MISSION A L'EXTERIEUR POUR MISSION	125 000 000	0	0	125 000 000	27 962 500	26 037 500	27 617 500	26 037 500	97 037 500	22.37
6287	INDEMNITE DE MISSION A L'INTERIEUR	350 000 000	10 000 000	0	360 000 000	6 409 532	6 409 532	6 904 532	6 904 532	353 590 468	1.78
Art 64	AUTRES TRANSFERTS COURANTS	232 000 000	0	0	232 000 000	58 369 097	58 369 097	58 369 097	58 369 097	173 630 903	25.16
6452	CONTRIBUTIONS AUX ORGANISATIONS INTERNATIONA	40 000 000	4 000 000	0	44 000 000	13 775 097	13 775 097	13 775 097	13 775 097	30 224 903	31.31
64523	CONTRIBUTION AUX PROJETS	55 000 000	0	0	55 000 000	11 930 000	11 930 000	11 930 000	11 930 000	43 070 000	21.69
6459	AUTRES TRANSFERTS AUX AUTORITES SUPRANATIONAL	137 000 000	-4 000 000	0	133 000 000	32 664 000	32 664 000	32 664 000	32 664 000	100 336 000	24.56
0010030001	EQUIPEMENT SOCIO-ADMINISTRATIF	496 350 000	0	0	496 350 000	120 321 861	127 985 267	145 985 267	145 985 267	376 028 139	24.24
Art 24	ACQUISITIONS ET GROSSES REPARATIONS DU MATER	496 350 000	0	0	496 350 000	120 321 861	127 985 267	145 985 267	145 985 267	376 028 139	24.24
241	MOBILIER ET MATERIEL DE LOGEMENT ET DE BUREAU (	43 100 000	0	0	43 100 000	11 993 312	11 993 312	11 993 312	11 993 312	31 106 688	27.83
243	MATERIEL DE TRANSPORT DE SERVICE ET DE FONCTION	230 000 000	0	0	230 000 000	0	0	18 000 000	18 000 000	230 000 000	0
248	MEUBLES-ACQUISITIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	223 250 000	0	0	223 250 000	108 328 549	115 991 955	115 991 955	115 991 955	114 921 451	48.52
0010040001	PROJETS	2 500 000 000	0	0	2 500 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000	0	100
Art 23	ACQUISITIONS,CONSTRUCTIONS ET GROSSES REPAR	2 000 000 000	0	0	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	0	100
231	BATIMENTS ADMINISTRATIFS A USAGE DE BUREAU	2 000 000 000	0	0	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	0	100
Art 62	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	500 000 000	0	0	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	0	100
62	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	500 000 000	0	0	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	0	100
TOTAL		17 078 749 880	0	0	17 078 749 880	5 990 510 073	6 006 193 999	6 031 650 107	6 104 503 274	11 088 239 807	35,08

SGIBF-AN

ANNEXE VIII

BUDGET GESTION 2021

SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'EXECUTION DU BUDGET 2021

LES GRANDES MASSES DES CREDITS DU BUDGET DU 2021	Crédit Initial	Crédit Rémanié
I - ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE (Dépenses réparties)	**12 480 766 380**	**12 589 867 233**
1) Depenses de personnel	10 634 166 380	10 424 166 380
2) Achats de biens et services	1 846 600 000	2 165 700 853
II - CHARGES COMMUNES (Dépenses non réparties)	**1 601 633 500**	**1 611 209 340**
1) Achats de biens et services	1 369 633 500	1 408 709 340
2) Autres transferts courants	232 000 000	202 500 000
III - EQUIPEMENT SOCIO-ADMINISTRATIF (Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA))	**496 350 000**	**501 143 160**
1) Acquisitions et grosses reparations du materiel et mobilier	496 350 000	501 143 160
IV - PROJETS (PROJET)	**2 500 000 000**	**2 500 000 000**
1) Acquisitions,constructions et grosses reparations des immeubles	2 000 000 000	2 000 000 000
2) Achats de biens et services	500 000 000	500 000 000
TOTAL	**17 078 749 880**	**17 202 219 733**

LES GRANDES MASSES DES DEPENSES ENGAGEES DE L'ANNEE 2021	Dépense Engagé	Disponible
I - ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE (Dépenses réparties)	**11 934 940 201**	**654 927 032**
1) Depenses de personnel	10 006 153 979	418 012 401
2) Achats de biens et services	1 928 786 222	236 914 631
II - CHARGES COMMUNES (Dépenses non réparties)	**1 569 095 405**	**42 113 935**
1) Achats de biens et services	1 373 318 037	35 391 303
2) Autres transferts courants	195 777 368	6 722 632
III - EQUIPEMENT SOCIO-ADMINISTRATIF (Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA))	**318 806 832**	**182 336 328**
1) Acquisitions et grosses reparations du materiel et mobilier	318 806 832	182 336 328
IV - PROJETS (PROJET)	**2 500 000 000**	**0**
1) Acquisitions,constructions et grosses reparations des immeubles	2 000 000 000	0
2) Achats de biens et services	500 000 000	0
TOTAL	**16 322 842 438**	**879 377 295**

soit 94.89% des crédits ouverts pour 2021

SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES

Exercice : 2021

Légende : Dotation Action Activité

Nomenclature budgétaire	Libelle	Crédit Initial	Mouvement budgétaire	Report	Credit Remanie	Engagement	Titres émis	Titres ordonnancés	Titres payés	Disponible	Taux (%)
001	DOTATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE	17 078 749 880	0	123 469 853	17 202 219 733	16 322 842 438	16 322 842 427	16 322 842 427	16 322 842 427	879 377 295	94.89
0010010001	ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE	12 480 766 380	0	109 100 853	12 589 867 233	11 934 940 201	11 934 940 190	11 934 940 190	11 934 940 190	654 927 032	94.8
Art 61	DEPENSES DE PERSONNEL	10 634 166 380	-210 000 000	0	10 424 166 380	10 006 153 979	10 006 153 979	10 006 153 979	10 006 153 979	418 012 401	95.99
611	TRAITEMENTS ET SALAIRES	0	1 446 943 402	0	1 446 943 402	1 446 401 655	1 446 401 655	1 446 401 655	1 446 401 655	541 747	99.96
6111	TRAITEMENTS DE BASE	967 926 750	-967 926 750	0	0	0	0	0	0	0	0
61122	SALAIRES DES GENS DE MAISON	29 849 736	-29 849 736	0	0	0	0	0	0	0	0
61123	SALAIRES DES AGENTS CONTRACTUELS	418 166 916	-418 166 916	0	0	0	0	0	0	0	0
613	PRIMES & INDEMNITES	0	8 422 632 462	0	8 422 632 462	8 008 283 072	8 008 283 072	8 008 283 072	8 008 283 072	414 349 390	95.08
6131	INDEMNITES	4 380 983 589	-4 380 983 589	0	0	0	0	0	0	0	0
6132	PRIMES	4 282 648 873	-4 282 648 873	0	0	0	0	0	0	0	0
614	COTISATIONS SOCIALES	0	554 590 516	0	554 590 516	551 469 252	551 469 252	551 469 252	551 469 252	3 121 264	99.44
6141	COTISATIONS SOCIALES DES PERSONNELS SOUS STATUT	9 968 256	-9 968 256	0	0	0	0	0	0	0	0
6142	COTISATIONS SOCIALES DES PERSONNELS HORS STATUT	249 422 260	-249 422 260	0	0	0	0	0	0	0	0
6149	COTISATIONS SOCIALES NON VENTILEES	295 200 000	-295 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0
Art 62	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	1 846 600 000	210 000 000	109 100 853	2 165 700 853	1 928 786 222	1 928 786 211	1 928 786 211	1 928 786 211	236 914 631	89.06
6211	FOURNITURES CONSOMMEES	80 000 000	-5 000 000	0	75 000 000	70 606 774	70 606 773	70 606 773	70 606 773	4 393 226	94.14
6216	DOCUMENTATIONS,ABONNEMENTS,AGENCE DE PRESSE	10 000 000	-5 000 000	0	5 000 000	2 360 000	2 360 000	2 360 000	2 360 000	2 640 000	47.2
6217	FRAIS DE CARBURANTS & LUBRIFIANTS	807 000 000	75 000 000	0	882 000 000	881 801 620	881 801 620	881 801 620	881 801 620	198 380	99.98
622	DEPENSES D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE	40 000 000	20 000 000	16 900 853	76 900 853	52 103 405	52 103 405	52 103 405	52 103 405	24 797 448	67.75
623	PRESTATIONS DE SERVICES	66 000 000	-10 000 000	35 000 000	91 000 000	54 892 120	54 892 120	54 892 120	54 892 120	36 107 880	60.32
624	ASSURANCES	90 000 000	16 000 000	15 000 000	121 000 000	120 400 905	120 400 905	120 400 905	120 400 905	599 095	99.5
625	ELECTRICITE,EAU,GAZ,AUTRES SOURCES D'ENERGIE	100 000 000	70 000 000	0	170 000 000	151 315 909	151 315 909	151 315 909	151 315 909	18 684 091	89.01
626	DEPENSES DE COMMUNICATION	54 000 000	0	9 800 000	63 800 000	54 714 218	54 714 218	54 714 218	54 714 218	9 085 782	85.76
627	LOYERS ET CHARGES LOCATIVES	33 600 000	0	7 400 000	41 000 000	37 103 225	37 103 225	37 103 225	37 103 225	3 896 775	90.5

SGBF-AN

Nomenclature budgétaire	Libellé	Crédit Initial	Mouvement budgétaire	Report	Credit Remanie	Engagement	Titres émis	Titres ordonnancés	Titres payés	Disponible	Taux (%)
6295	FOIRES,FETES ET CEREMONIES	10 000 000	5 000 000	5 000 000	20 000 000	15 445 000	15 445 000	15 445 000	15 445 000	4 555 000	77.23
6297	ENQUETES,VERIFICATIONS,CONTROLES	200 000 000	-60 000 000	0	140 000 000	47 071 250	47 071 250	47 071 250	47 071 250	92 928 750	33.62
6299	DEPENSES EVENTUELLES DIVERSES	356 000 000	104 000 000	20 000 000	480 000 000	440 971 796	440 971 786	440 971 786	440 971 786	39 028 204	91.87
0010020001	CHARGES COMMUNES	1 601 633 500	0	9 575 840	1 611 209 340	1 569 095 405	1 569 095 405	1 569 095 405	1 569 095 405	42 113 935	97.39
Art 62	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	1 369 633 500	29 500 000	9 575 840	1 408 709 340	1 373 318 037	1 373 318 037	1 373 318 037	1 373 318 037	35 391 303	97.49
6229	TRAVAUX DIVERS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE	139 633 500	1 000 000	9 575 840	150 209 340	146 502 985	146 502 985	146 502 985	146 502 985	3 706 355	97.53
624	ASSURANCES	600 000 000	34 600 000	0	634 600 000	634 240 975	634 240 975	634 240 975	634 240 975	359 025	99.94
6281	FRAIS DE TRANSPORT A L'INTERIEUR	20 000 000	-14 000 000	0	6 000 000	5 858 622	5 858 622	5 858 622	5 858 622	141 378	97.64
62821	FRAIS DE TRANSPORT A L'EXTERIEUR: MISSION CADRES	5 000 000	-2 000 000	0	3 000 000	1 345 600	1 345 600	1 345 600	1 345 600	1 654 400	44.85
62822	FRAIS DE TRANSPORT A L'EXTERIEUR: MISSION D'ETAT	125 000 000	-58 000 000	0	67 000 000	66 497 823	66 497 823	66 497 823	66 497 823	502 177	99.25
62861	INDEMNITE DE MISSION A L'EXTERIEUR CADRES	5 000 000	0	0	5 000 000	2 365 000	2 365 000	2 365 000	2 365 000	2 635 000	47.3
62862	INDEMNITE DE MISSION A L'EXTERIEUR POUR MISSION	125 000 000	26 400 000	0	151 400 000	135 122 500	135 122 500	135 122 500	135 122 500	16 277 500	89.25
6287	INDEMNITE DE MISSION A L'INTERIEUR	350 000 000	41 500 000	0	391 500 000	381 384 532	381 384 532	381 384 532	381 384 532	10 115 468	97.42
Art 64	AUTRES TRANSFERTS COURANTS	232 000 000	-29 500 000	0	202 500 000	195 777 368	195 777 368	195 777 368	195 777 368	6 722 632	96.68
6452	CONTRIBUTIONS AUX ORGANISATIONS INTERNATIONA	40 000 000	-1 500 000	0	38 500 000	38 253 297	38 253 297	38 253 297	38 253 297	246 703	99.36
64523	CONTRIBUTION AUX PROJETS	55 000 000	0	0	55 000 000	51 350 000	51 350 000	51 350 000	51 350 000	3 650 000	93.36
6459	AUTRES TRANSFERTS AUX AUTORITES SUPRANATIONAL	137 000 000	-28 000 000	0	109 000 000	106 174 071	106 174 071	106 174 071	106 174 071	2 825 929	97.41
0010030001	EQUIPEMENT SOCIO-ADMINISTRATIF	496 350 000	0	4 793 160	501 143 160	318 806 832	318 806 832	318 806 832	318 806 832	182 336 328	63.62
Art 24	ACQUISITIONS ET GROSSES REPARATIONS DU MATER	496 350 000	0	4 793 160	501 143 160	318 806 832	318 806 832	318 806 832	318 806 832	182 336 328	63.62
241	MOBILIER ET MATERIEL DE LOGEMENT ET DE BUREAU (	43 100 000	-28 000 000	0	15 100 000	11 993 312	11 993 312	11 993 312	11 993 312	3 106 688	79.43
243	MATERIEL DE TRANSPORT DE SERVICE ET DE FONCTION	230 000 000	5 000 000	0	235 000 000	171 855 280	171 855 280	171 855 280	171 855 280	63 144 720	73.13
248	MEUBLES-ACQUISITIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	223 250 000	23 000 000	4 793 160	251 043 160	134 958 240	134 958 240	134 958 240	134 958 240	116 084 920	53.76
0010040001	PROJETS	2 500 000 000	0	0	2 500 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000	0	100
Art 23	ACQUISITIONS,CONSTRUCTIONS ET GROSSES REPAR	2 000 000 000	0	0	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	0	100
231	BATIMENTS ADMINISTRATIFS A USAGE DE BUREAU	2 000 000 000	0	0	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	0	100
Art 62	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	500 000 000	0	0	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	0	100
62	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	500 000 000	0	0	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	0	100
TOTAL		17 078 749 880	0	123 469 853	17 202 219 733	16 322 842 438	16 322 842 427	16 322 842 427	16 322 842 427	879 377 295	94,89

SGIBF-AN

ANNEXE IX

BUDGET GESTION 2022

SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES DU 01/01/2022 AU 01/04/2022

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'EXECUTION DU BUDGET 2022

LES GRANDES MASSES DES CREDITS DU BUDGET DU 01/01/2022 AU 01/04/2022	Crédit Initial	Crédit Rémanié
I - Construction du siège de lAssemblée Nationale (AN) (PROJET)	**4 211 000 000**	**4 211 000 000**
1) Acquisitions,constructions et grosses reparations des immeubles	4 211 000 000	4 211 000 000
II - Administration de lAssemblée Nationale (AN) (Dépenses réparties)	**12 820 780 565**	**12 820 780 565**
1) Achat de biens	1 084 960 000	1 084 960 000
2) Acquisition de services	295 000 000	295 000 000
3) Autres services	831 792 712	831 792 712
4) Charges de personnel	10 609 027 853	10 609 027 853
III - Prise en charge des activités diverses de lAssemblée Nationale - AN (Dépenses non réparties)	**1 811 633 500**	**1 811 633 500**
1) Acquisition de services	1 569 633 500	1 569 633 500
2) Transferts	242 000 000	242 000 000
IV - Prise en charge des dépenses de léquipement de lAssemblée Nationale - AN (Budget d'Equipement Socio - Administ	**333 091 250**	**333 091 250**
1) Achat de biens	333 091 250	333 091 250

LES GRANDES MASSES DES CREDITS DU BUDGET DU 01/01/2022 AU 01/04/2022	Crédit Initial	Crédit Rémanié
TOTAL	**19 176 505 315**	**19 176 505 315**

LES GRANDES MASSES DES DEPENSES ENGAGEES DU 01/01/2022 AU 01/04/2022	Dépense Engagé	Disponible
I - Construction du siège de lAssemblée Nationale (AN) (PROJET)	**4 211 000 000**	**0**
1) Acquisitions,constructions et grosses reparations des immeubles	4 211 000 000	0
II - Administration de lAssemblée Nationale (AN) (Dépenses réparties)	**2 942 200 566**	**9 878 579 999**
1) Achat de biens	311 622 068	773 337 932
2) Acquisition de services	31 256 899	263 743 101
3) Autres services	145 863 577	685 929 135
4) Charges de personnel	2 453 458 022	8 155 569 831
III - Prise en charge des activités diverses de lAssemblée Nationale - AN (Dépenses non réparties)	**366 168 680**	**1 445 464 820**
1) Acquisition de services	315 932 590	1 253 700 910
2) Transferts	50 236 090	191 763 910
IV - Prise en charge des dépenses de léquipement de lAssemblée Nationale - AN (Budget d'Equipement Socio - Administr	**22 945 057**	**310 146 193**
1) Achat de biens	22 945 057	310 146 193
TOTAL	**7 542 314 303**	**11 634 191 012**

soit 39.33% des crédits ouverts pour 2022

SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES

Exercice : 2022 DU : 01/01/2022 AU : 01/04/2022

Légende : Dotation Action Activité

Nomenclature budgétaire	Libellé	Crédit Initial	Mouvement budgétaire	Report	Credit Remanie	Engagement	Titres émis	Titres ordonnancés	Titres payés	Disponible	Taux (%)
001	DOTATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE	19 176 505 315	0	0	19 176 505 315	7 542 314 303	7 537 412 383	7 430 557 383	7 470 676 298	11 634 191 012	39.33
0010010005	CONSTRUCTION DU SIEGE DE LASSEMBLEE NATIONA	4 211 000 000	0	0	4 211 000 000	4 211 000 000	4 211 000 000	4 211 000 000	4 211 000 000	0	100
Art 23	ACQUISITIONS,CONSTRUCTIONS ET GROSSES REPAR	4 211 000 000	0	0	4 211 000 000	4 211 000 000	4 211 000 000	4 211 000 000	4 211 000 000	0	100
2318	BATIMENTS ADMINISTRATIFS A USAGE DE BUREAU EN C	4 211 000 000	0	0	4 211 000 000	4 211 000 000	4 211 000 000	4 211 000 000	4 211 000 000	0	100
0010010006	ADMINISTRATION DE LASSEMBLEE NATIONALE (AN)	12 820 780 565	0	0	12 820 780 565	2 942 200 566	2 937 298 646	2 904 973 746	2 907 543 761	9 878 579 999	22.95
Art 60	ACHAT DE BIENS	1 084 960 000	0	0	1 084 960 000	311 622 068	309 122 068	297 009 965	297 009 965	773 337 932	28.72
6012	CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	874 960 000	0	0	874 960 000	270 184 000	267 684 000	267 684 000	267 684 000	604 776 000	30.88
6013	FOURNITURES DE BUREAU	80 000 000	0	0	80 000 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	76 500 000	4.38
6059	AUTRES SOURCES D'ENERGIE	130 000 000	0	0	130 000 000	37 938 068	37 938 068	25 825 965	25 825 965	92 061 932	29.18
Art 61	ACQUISITION DE SERVICES	295 000 000	0	0	295 000 000	31 256 899	30 447 979	30 375 182	27 445 197	263 743 101	10.6
6129	AUTRES CHARGES LOCATIVES	36 000 000	0	0	36 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000	16.67
6149	TRAVAUX DIVERS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE	70 000 000	0	0	70 000 000	9 516 318	9 516 318	9 516 318	6 667 271	60 483 682	13.59
6159	AUTRES FRAIS D'ASSURANCE	110 000 000	0	0	110 000 000	0	0	0	0	110 000 000	0
6186	FRAIS DE COMMUNIQUE DE PRESSE, RADIO, TELEVISION	20 000 000	0	0	20 000 000	0	0	0	0	20 000 000	0
6189	AUTRES DEPENSES DE COMMUNICATION	59 000 000	0	0	59 000 000	15 740 581	14 931 661	14 858 864	14 777 926	43 259 419	26.68
Art 62	AUTRES SERVICES	831 792 712	0	0	831 792 712	145 863 577	144 270 577	138 770 577	144 270 577	685 929 135	17.34
6229	FRAIS D'AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	126 000 000	0	0	126 000 000	5 666 560	4 073 560	4 073 560	4 073 560	120 333 440	4.5
6292	FRAIS DE CONFERENCES, CONGRES ET SEMINAIRES	19 792 712	0	0	19 792 712	0	0	0	0	19 792 712	0
6295	ENQUETES, VERIFICATIONS, CONTROLES ET AUDITS	280 000 000	0	0	280 000 000	0	0	0	0	280 000 000	0
6297	FOIRE, FETE ET CEREMONIE	10 000 000	0	0	10 000 000	8 043 000	8 043 000	8 043 000	8 043 000	1 957 000	80.43
6299	AUTRES ACQUISITIONS DE SERVICES	396 000 000	0	0	396 000 000	132 154 017	132 154 017	126 654 017	132 154 017	263 845 983	33.37
Art 66	CHARGES DE PERSONNEL	10 609 027 853	0	0	10 609 027 853	2 453 458 022	2 453 458 022	2 438 818 022	2 438 818 022	8 155 569 831	23.13
6612	TRAITEMENT DE BASE DES FONCTIONNAIRES CIVILS	982 328 536	0	0	982 328 536	322 488 030	322 488 030	322 488 030	322 488 030	659 840 506	32.83
6616	SALAIRES DES GENS DE MAISON	29 849 736	0	0	29 849 736	8 545 578	8 545 578	8 545 578	8 545 578	21 304 158	28.63

SGIBF-AN

Nomenclature budgétaire	Libellé	Crédit Initial	Mouvement budgétaire	Report	Credit Remanie	Engagement	Titres émis	Titres ordonnancés	Titres payés	Disponible	Taux (%)
6617	SALAIRES DES GENS CONTRACTUELS	417 325 884	0	0	417 325 884	124 800 049	124 800 049	124 800 049	124 800 049	292 525 835	29.9
6631	PRIMES ET INDEMNITES STATUTAIRES PERMANENTS (RE	8 620 744 350	0	0	8 620 744 350	1 934 127 647	1 934 127 647	1 919 487 647	1 919 487 647	6 686 616 703	22.44
6641	COTISATIONS SOCIALES DES PERSONNELS SOUS STATUT	8 306 880	0	0	8 306 880	2 076 720	2 076 720	2 076 720	2 076 720	6 230 160	25
6643	COTISATIONS SOCIALES DES PERSONNELS CONTRACTU	258 872 467	0	0	258 872 467	61 419 998	61 419 998	61 419 998	61 419 998	197 452 469	23.73
6649	COTISATIONS SOCIALES NON VENTILES	291 600 000	0	0	291 600 000	0	0	0	0	291 600 000	0
0010010007	PRISE EN CHARGE DES ACTIVITES DIVERSES DE LASSE	1 811 633 500	0	0	1 811 633 500	366 168 680	366 168 680	291 638 580	329 187 480	1 445 464 820	20.21
Art 61	**ACQUISITION DE SERVICES**	**1 569 633 500**	**0**	**0**	**1 569 633 500**	**315 932 590**	**315 932 590**	**265 656 390**	**278 951 390**	**1 253 700 910**	**20.13**
6111	FRAIS DE TRANSPORT A L'INTERIEUR	20 000 000	0	0	20 000 000	11 230 556	11 230 556	7 580 556	10 980 556	8 769 444	56.15
6112	FRAIS DE TRANSPORT A L'EXTERIEUR	130 000 000	0	0	130 000 000	32 598 000	32 598 000	3 881 800	3 881 800	97 402 000	25.08
6114	INDEMNITES DE MISSION A L'INTERIEUR	470 000 000	0	0	470 000 000	225 800 000	225 800 000	212 045 000	221 940 000	244 200 000	48.04
6115	INDEMNITES DE MISSION A L'EXTERIEUR	130 000 000	0	0	130 000 000	43 375 000	43 375 000	39 220 000	39 220 000	86 625 000	33.37
6119	AUTRES FRAIS DE TRANSPORT ET DE MISSION	20 000 000	0	0	20 000 000	0	0	0	0	20 000 000	0
6149	TRAVAUX DIVERS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE	154 633 500	0	0	154 633 500	2 929 034	2 929 034	2 929 034	2 929 034	151 704 466	1.89
6152	ASSURANCES AU PROFIT DES AUTORITES POLITIQUES ET	645 000 000	0	0	645 000 000	0	0	0	0	645 000 000	0
Art 64	**TRANSFERTS**	**242 000 000**	**0**	**0**	**242 000 000**	**50 236 090**	**50 236 090**	**25 982 190**	**50 236 090**	**191 763 910**	**20.76**
6462	TRANSFERTS AUX ORGANISMES INTERNATIONALES	40 000 000	0	0	40 000 000	0	0	0	0	40 000 000	0
6499	AUTRES TRANSFERTS	202 000 000	0	0	202 000 000	50 236 090	50 236 090	25 982 190	50 236 090	151 763 910	24.87
0010010008	PRISE EN CHARGE DES DEPENSES DE LEQUIPEMENT D	333 091 250	0	0	333 091 250	22 945 057	22 945 057	22 945 057	22 945 057	310 146 193	6.89
Art 60	**ACHAT DE BIENS**	**333 091 250**	**0**	**0**	**333 091 250**	**22 945 057**	**22 945 057**	**22 945 057**	**22 945 057**	**310 146 193**	**6.89**
6019	AUTRES ACHATS DE MATIERES, MATERIELS ET FOURNIT	178 100 000	0	0	178 100 000	0	0	0	0	178 100 000	0
6099	AUTRES ACHATS DE BIENS	154 991 250	0	0	154 991 250	22 945 057	22 945 057	22 945 057	22 945 057	132 046 193	14.8
TOTAL		**19 176 505 315**	**0**	**0**	**19 176 505 315**	**7 542 314 303**	**7 537 412 383**	**7 430 557 383**	**7 470 676 298**	**11 634 191 012**	**39,33**

SIBE-AN

ANNEXE X

RECAPITULATIF DES VIREMENTS DE FONDS BUDGETAIRES DU MEF AU PROFIT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, GESTION 2022 AU 04/03/2022

RECAPITULATIF DES VIREMENTS DE FONDS BUDGETAIRES DU MEF AU PROFIT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, GESTION 2022 AU 04/03/2022								
MONTANT INSCRIT	TRIMESTRE	MONTANT ATTENDU	MOMTANT MANDATE PAR LA DGB/MEF	DATES DE TRANSFERT	MONTANTS TRANSFERES PAR LA DGTCP/MEF	MONTANT TRIMESTRIEL DES TRANSFERTS	ECART (c-f)	
(a)		(b)= a/4	(c)			(f)	MONTANT	OBSERVATIONS
19 176 505 315	1er	4 794 126 329	**19 176 505 315**	26/01/2022	1 811 633 500	18 246 905 315	929 600 000	Cet écart de 929 600 000 f représente le montant retenu par la DGTCP pour remboursement du prêt pour acquisition des véhicules des députés au titre de l'année 2022
				07/02/2022	1 988 283 503			
				14/02/2022	2 211 752 712			
				17/02/2022	7 691 144 350			
				21/02/2022	4 544 091 250			
	2è	4 794 126 329				0	0	
	3è	4 794 126 329				0	0	
	4è	4 794 126 329				0	0	
TOTAUX		19 176 505 315	**19 176 505 315**		**18 246 905 315**	**18 246 905 315**	**929 600 000**	
Taux annuel de crédit mandaté au profit de l'AN			**100,000**	%	**Observations**: Crédits restant à libéré par la DGB/MEF au profit de l'AN:		**0**	

ANNEXE XI

Les personnalités reçues en audience par le Président de l'Assemblée nationale

A - Personnalités nationales :

1- Responsables d'institutions ou de Structures d'Etat

1. Le collectif des adjoints aux maires de l'Ouémé-Plateau
2. Monsieur Joseph HOUNKANRIN, Maire de la Commune d'Akpro-Missérété accompagné de (04) Conseillers municipaux

2- Les Réseaux, Associations et Confédérations

1. la Faîtière des Acteurs de la Médecine Traditionnelle du Bénin. Dr Azonwakin Rodrigue AKOTEGNON, Pharmacologue

2. Madame Léa ADJOVI AMOUSSOU, Présidente de l'Association Sportive Omnisports Modèle (Section Handball)

3. Monsieur Clément OUSSA, Président du Collectif des Chefs de Villages d'Ifangni

4. Messieurs les membres Bureau des Sages du Couffo (ASANOC)

5. Monsieur corneille OUSSOU Président du Regroupement national des associations de tapissiers, matelassiers et garnisseurs professionnels du Bénin (RNATMGPB)

6. MONSIEUR Vincent AGOSSOU Président de l'Association des Jeunes Leaders pour le Développement (AJeLeD)

3-Les Autorités traditionnelles et responsables religieux

1. La communauté musulmane de Sakété

2. Iman Moussa SOUBEROU, Responsable de la Communauté Musulmane de Sakété.

3. Monsieur Cosme HOUNDEKON, Président de la Fédération des Cultes Endogènes du Bénin (F.A.C.E.B.)

4. Le Collectif des Rois de l'Ouémé/Plateau.

4- Les ONG et les particuliers

1. Le Général de Brigade (er) Mathias ADJOU-MOUMOUNI, Président du Comité de Contrôle des Missions de Sécurisation du Territoire National (C.C.M.S.T.N)

2. Monsieur Kérékou YERIMA, Conseiller Technique de la Cellule Juridique du Président de l'Assemblée nationale.

3. Une délégation conduite par M. Esaïe KANHOUNNON, DG ''IRES CONSULTING & SERVICES GROUP''
4. une délégation de l'Association des Tolinu du Bénin et de la Diaspora (ATBD) Tolikunkan

5. Madame Blanche SONON, Présidente du Conseil d'Administration de Social Watch Bénin au profit de la délégation du Réseau Parlementaire Africain (PN Africa)
6. Monsieur Camara MORY, Président de l'ONG AAFHE// Hépatites.

7. Monsieur BASSA-N-Steven, Consultant en Technologie de l'Information

8. Monsieur Gbètogo Cyriaque HOUNTONDJI, Pharmacien et formateur des Jeunes et des couples au mariage et les Méthodes Naturelles de Régulation des Naissances.

9. Madame Carmen Fifamè TOUDONOU, Ecrivaine-Journaliste

10. Messieurs Toussaint DOHOU ; Parfait GBESSEMEHLAN et Martial TOI ; Trois jeunes de la commune d'Ifangni

11. Madame Nadine AGBOYINOU
Directrice exécutive de l'ONG PENIEL BENEDICTION

12. MONSIEUR Henri AGASSOUNON, Président de l'ONG Réseau-Bénin- Espoir

13. Madame Célestine KPANIDJA

14. M. Enoch HOUNKPE
Président de WANGNIGNI 229

B- Personnalités étrangères

1-les chancelleries et personnalités étrangères

1. Mme Sylvia HARTLEIF, Cheffe de la Délégation de l'Union Européenne en République du Bénin

2. S.E.M. Omar A. O. Elfarjany, Ambassadeur de la Libye près le Bénin

3. Monsieur Philipp Stalder, Ambassadeur de la Suisse près le Bénin avec résidence à Accra.

4. Monsieur Ricardo GARCIA NAPOLES

Chargé d'Affaires a.i. de l'Ambassade de la République de Cuba à Cotonou.

5. Le Président Rachidi GBADAMASSI au profit du Président de la Commission ''Défense et Sécurité'' du Parlement de la République Fédérale du Nigéria accompagné du bureau Afrique dudit Parlement.

2- les représentants d'organisations ou institutions étrangères

2. Une délégation de parlementaires camerounais
3. Une délégation du Secrétariat du Parlement Panafricain (PAP)
4. Les Médecins Turc et Pakistanais